

Le coût du sport est-il un frein à la pratique ?

Entre représentations,
offre sportive
et demande des pratiquants

2014



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE



Sommaire

1/ Introduction.....	2
I/ De l'accès au sport pour tous au coût du sport	2
II/ Méthodologie.....	3
2 / Panorama de la pratique sportive	5
3 / Le coût du sport : un paramètre très variable.....	7
I/ Un « coût objectif » difficile à appréhender	7
I. a Un coût différent selon les sports	7
I. b Des disparités selon les clubs	8
I. c Différentes pratiques pour différents coûts	10
II/ Un coût subjectif différent selon les individus.....	12
II. a Situation objective et coût subjectif.....	12
II. b Un coût perçu inversement proportionnel à l'implication dans le sport.....	13
III/ Quelques profils de sportifs (et leur rapport au coût face à la pratique sportive).....	16
III. a « L'accro » au sport.....	16
III. b Le passionné de sa discipline	16
III. c L'adepte du sport non professionnel.....	17
III. d Le sportif dilettante.....	17
4 / Le coût du sport : un frein secondaire à la pratique sportive des adultes en Île-de-France.....	18
I/ Les principales préoccupations pour les clubs : les infrastructures et le personnel.....	18
II/ Les freins principaux à la pratique des licenciés	19
III/ Le coût de la pratique : un frein surmontable ?	20
III. a Des arrangements avec le club.....	20
5 / Quelques pistes d'actions	22
6 / Annexes : Focus sur les différents sports enquêtés.....	25
I/ Football et handball : des sports accessibles	25
II/ Le judo : une pratique très jeune	27
III/ Le tennis : un sport à la carte	28
IV/ Le golf : entre a priori sur l'activité et coût effectif	30
V/ L'équitation : un sport « passion »	32



1/ Introduction

I/ De l'accès au sport pour tous au coût du sport

La question de l'accès au sport pour tous reste une préoccupation centrale de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France (DRJSCS-IDF). La pratique sportive a des impacts sociaux, éducatifs et sanitaires ; en garantir l'accès au plus grand nombre est un objectif de service public pour la DRJSCS.

Dans le cadre de cette étude, la DRJSCS souhaite analyser **la question des freins à l'activité sportive en Île-de-France et notamment celle du coût.**

Les études régulièrement menées sur ce sujet montrent que les Français sont nombreux à faire un sport et que cette pratique est en progression.

Un sondage en ligne réalisé en février 2014 par l'institut LH2¹, révèle que l'engouement pour le sport, pour 59 % des Français, reste inchangé malgré un contexte économique difficile.

L'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France² a mis en lumière une légère progression de ces activités depuis 2000. Au début de l'année 2010, 65 % des Français de plus de 15 ans déclaraient avoir pratiqué un sport au moins une fois par semaine, au cours des douze derniers mois. Cette proportion augmente de manière substantielle pour atteindre 89 % si on ajoute à ces sportifs réguliers les personnes pratiquant une activité physique occasionnellement ou pendant les vacances. Ces données en légère croissance pourraient laisser penser que les freins à la pratique sportive sont assez faibles.

Cependant, si l'on rentre dans les détails des enquêtes citées supra, on constate que **la pratique sportive est très majoritairement une pratique libre et non licenciée.** En effet, les activités physiques et sportives ont lieu le plus souvent en dehors de toute structure et le recours à un encadrement reste minoritaire, notamment lorsque cette pratique est occasionnelle. De plus, l'enquête 2010 met en lumière l'existence d'un **lien entre l'engagement physique et sportif et le profil social des personnes.** Ainsi, le sexe, l'âge, le niveau de revenu et le diplôme influent sur la manière de pratiquer un sport. Ce sont schématiquement les femmes, les personnes les moins aisées financièrement, les personnes en situation de handicap et les plus âgées qui sont les plus écartées de la pratique sportive. Ces conclusions tendent à montrer que des freins de différents ordres (financiers, physiques, sociaux, etc.) existent quant à la manière de pratiquer un sport (fréquence, encadrement, etc.), mais aussi quant au choix même de l'activité pratiquée. Dans ce contexte, étudier les freins à la pratique sportive prend tout son sens, notamment quand l'enjeu est de tenter d'en garantir l'accès pour tous.

L'objectif de cette étude est d'analyser le poids des questions financières dans la pratique et dans l'offre sportive mais aussi de saisir la place que le coût occupe parmi tous les autres freins potentiels.

S'il est accordé dans ce rapport une place de choix à l'analyse de ces considérations financières, il a semblé nécessaire d'**aborder de manière globale toutes les contraintes qui peuvent peser sur l'accès de chacun à la pratique sportive, qu'elles soient matérielles, physiques, sociales ou symboliques.** Cette analyse

¹ Enquête menée par le site de coupons en ligne, « Bon-de-Réduction.com », en collaboration avec l'institut de sondage LH2 – février 2014.

² Enquête sur la pratique physique et sportive en France commanditée par le Centre national pour le développement du sport (CNDS), l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), la Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques (MEOS) - Ministère des Sports, 2010.

systémique et globale permet de cerner la problématique de l'accès au sport dans sa complexité, de livrer une analyse sur les freins à la pratique sportive et donc sur le poids des questions financières.

II/ Méthodologie

Pour répondre à ces questions il a été mis en place un protocole d'étude complet combinant démarches qualitative et quantitative. Il a été choisi de prendre en compte les points de vue de tous les types d'acteurs impliqués (sportifs, dirigeants de club, conseillers techniques régionaux, etc.) et d'analyser ces phénomènes pour différents types de sports et de clubs répartis sur toute l'Île-de-France.

De façon à aborder la problématique dans son ensemble, il a été défini **une méthodologie permettant à la fois d'explorer la diversité des pratiques et de les quantifier.**

L'approche qualitative a permis, sur un échantillon restreint de personnes sélectionnées pour leurs caractéristiques individuelles, d'explorer la question des freins à la pratique sportive, de faire émerger librement les différents types de contraintes à la pratique ou à l'offre ; et de percevoir la place qu'y occupe la question du coût. Ce premier abord a permis d'explorer la diversité des freins existants mais aussi de comprendre, via les interviews effectués auprès des enquêtés, la manière dont ils pouvaient les gérer, les contourner, voire les dépasser ; et de recueillir leurs suggestions sur le sujet.

L'approche quantitative, quant à elle, a permis de valider, mesurer et quantifier les tendances relevées lors de la phase qualitative, mais aussi de voir à quelles variables sociodémographiques ces tendances pouvaient être liées.

Concernant le panel de l'étude, une double perspective a été déterminée :

- ◆ Celle de l'offre des activités sportives à travers **des entretiens auprès des acteurs impliqués : les dirigeants de club, les responsables de ligue/district/comité ainsi que les conseillers techniques régionaux.**
- ◆ Celle de la demande des activités sportives en interrogeant les **pratiquants**. La partie qualitative de l'étude prend en compte les licenciés des différents sports étudiés, avec des profils individuels distincts. Ceci permet notamment de bien cerner le coût de leur pratique en club et les contraintes inhérentes à cette activité encadrée. Ce choix méthodologique présente toutefois une limite, à savoir que les personnes interrogées étant des licenciées, elles avaient par définition surmonté les freins (notamment financiers) à la pratique en club. **Dans la partie quantitative, nous avons élargi le spectre et inclus les sportifs en pratique libre ce qui nous permettait notamment de dépasser cette limite.**

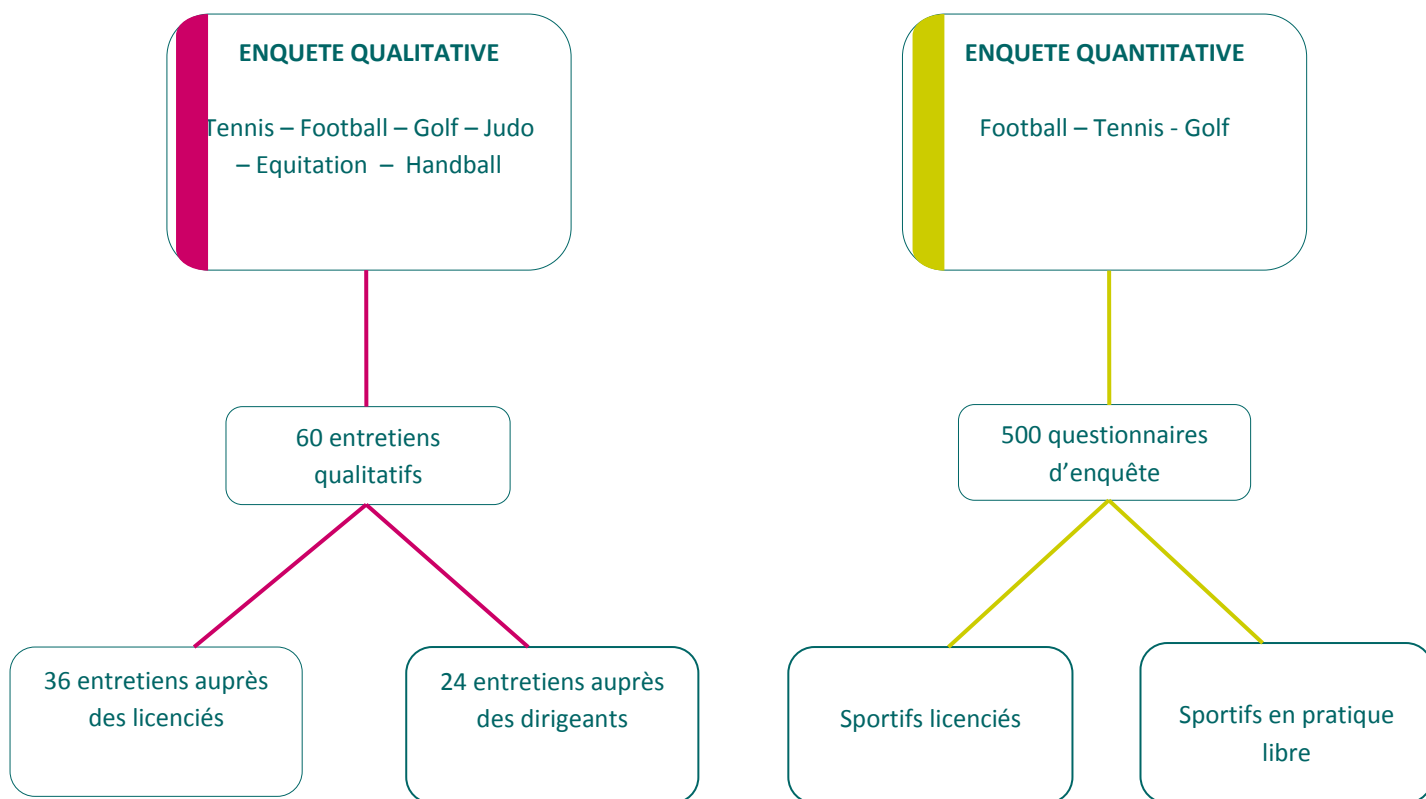
Autre parti pris méthodologique, celui de **se centrer essentiellement sur la pratique sportive adulte**. Les freins, notamment financiers, ne sont pas les mêmes que chez les enfants.

La sélection des activités sportives s'est faite en fonction des sports regroupant le plus grand nombre de licenciés en Île-de-France. **En 2012, six disciplines s'inscrivent durablement dans le territoire francilien : le tennis (245 362 licenciés), le football (217 635 licenciés), le golf (106 511 licenciés), le judo (102 240 licenciés), l'équitation (101 647 licenciés) et le handball (55 938 licenciés).** On trouve dans cette liste des sports a priori bon marché et d'autres perçus comme chers ; des sports collectifs et des sports individuels ; des sports en salle et des sports de plein air, etc.

Il a été choisi de tendre vers **une démarche monographique consistant à faire une étude de cas détaillé pour chaque sport.**

◆ Ainsi pour chacune des disciplines étudiées il a été réalisé **cinq entretiens qualitatifs d'environ 45 minutes avec des sportifs licenciés** et **une moyenne de quatre entretiens avec des acteurs de la discipline** soit un total de 60 entretiens qualitatifs.

◆ En outre, **pour trois de ces sports** il a été réalisé une **enquête quantitative auprès de sportifs licenciés ou en pratique libre**. Le **football**, (200 enquêtés) ; le **tennis**, (200 enquêtés) ; et le **golf**, (100 enquêtés) ont été sélectionnés.





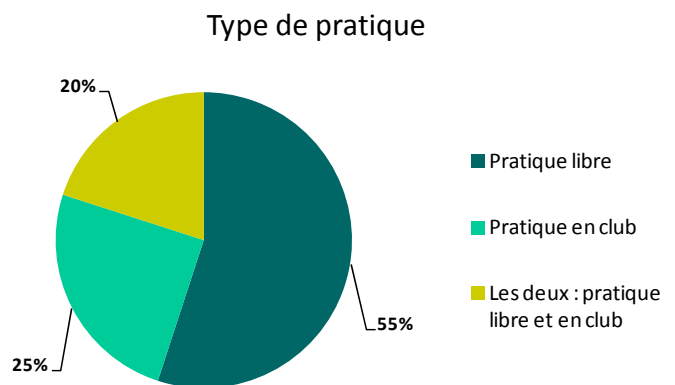
2 / Panorama de la pratique sportive

L'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives montre que les Français, au fil des années, sont de plus en plus nombreux à faire du sport de manière régulière.

Il est livré ici les quelques pistes avancées dans l'étude citée supra, notamment le rôle du coût du sport dans sa pratique effective, complété d'éléments recueillis via l'enquête quantitative effectuée sur l'Île-de-France. Si ces deux études ne sont pas comparables dans les détails, car leur méthodologie diffère, elles semblent toutes les deux se rejoindre sur le fait que **le coût n'est pas le principal frein à la pratique du sport en général**.

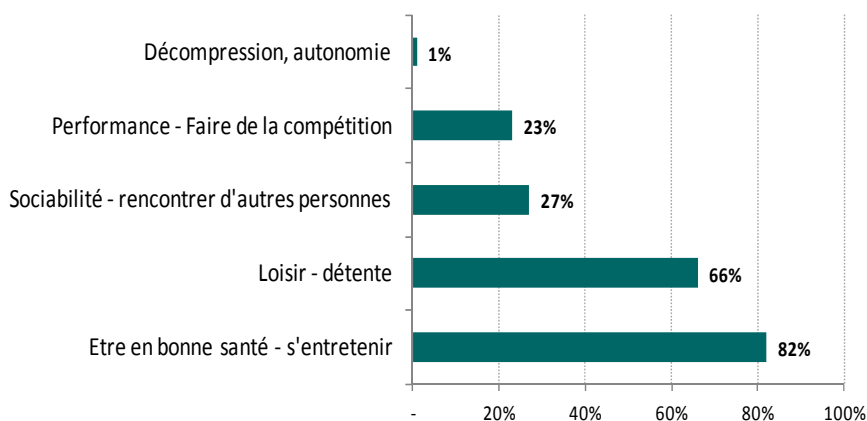
L'enquête 2010 montre tout d'abord que **les sports les plus pratiqués par les Français sont de loin la marche, la natation et le vélo**. Ainsi 68 % pratiquent la marche, 40 % nagent et 33 % font du vélo. Tous les autres sports sont sous la barre des 20 %. Ces trois disciplines présentent de nombreuses caractéristiques communes : il s'agit de sports individuels, peu chers ; qui ne requièrent pas nécessairement un encadrement et peu ou pas de structure.

Ensuite, cette enquête met en lumière **le faible attachement des Français qui pratiquent un sport à un club**. La plupart aurait une pratique libre en dehors de tout encadrement. Cette tendance apparaît aussi dans l'enquête quantitative menée. En effet, 55 % des enquêtés déclarent pratiquer le football, le tennis ou le golf sans être affiliés. Par ailleurs, sur les 45 % de sportifs licenciés, 20 % avaient une double pratique sportive, à la fois libre et en club.



Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Motivation pour pratiquer une activité sportive

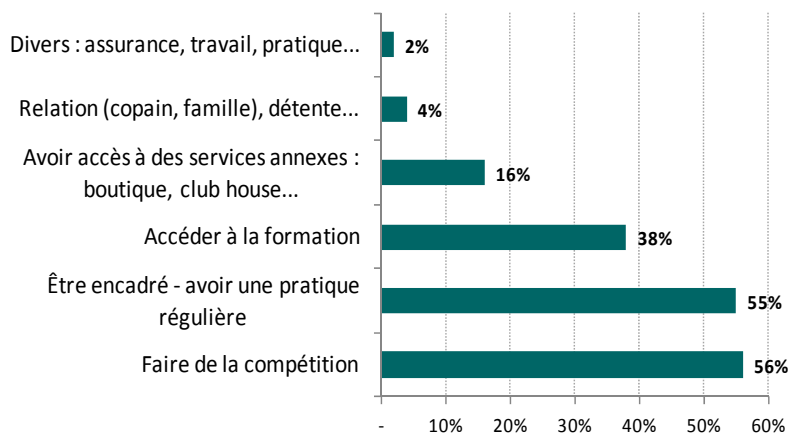


Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

D'après l'enquête 2010, **les Français pratiquent davantage le sport dans une optique de convivialité et d'entretien physique que de dépassement de soi ou de performance**. L'enquête quantitative conduite auprès de sportifs franciliens confirme cette tendance. Les joueurs de football, de golf et de tennis interrogés déclarent eux-aussi, faire avant tout du sport pour s'entretenir physiquement et dans une optique de loisir. « La sociabilité » arrive ensuite, suivie en quatrième position par « faire de la compétition ».

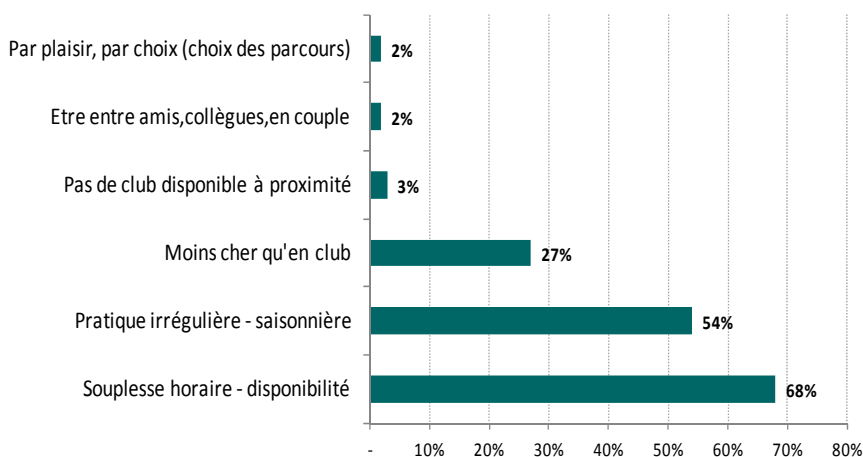
L'enquête quantitative menée démontre que les principales motivations à s'inscrire dans un club sont la recherche de performance, le fait d'être encadré par un professionnel lors de la pratique et dans une moindre mesure le fait d'accéder à la formation. Les Français et les Franciliens pratiquant davantage le sport en dilettantes et dans une optique de loisir ressentiraient moins le besoin d'une pratique encadrée.

Motivation à pratiquer un sport en club



Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Raisons de pratiquer un sport librement plutôt qu'en club



Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Questionnés également sur les freins à s'inscrire dans un club, les sportifs interrogés (enquête quantitative) ont essentiellement cité les contraintes horaires liées à une pratique encadrée et/ou l'irrégularité de leur propre pratique sportive. La problématique liée au coût est citée elle aussi, par 27 % des enquêtés. Elle ne serait donc pas la variable fondamentale expliquant cette faible affiliation à un club.

Ces premiers résultats tendent à montrer que le coût ne serait pas la contrainte première à la pratique du sport en général. D'autres éléments, tels que la disponibilité, freineraient l'inscription des individus au sein d'un club. **Ce constat résiste-t-il à une observation plus approfondie des faits ? Se vérifie-t-il pour tous les sports ?** Existe-t-il, au contraire, des différences substantielles entre les sports et les façons de les pratiquer ? La question du coût est-elle vécue de la même manière pour les sportifs ? Pour les clubs ? Ces questions seront traitées dans le détail, en essayant de comprendre comment se calcule et se perçoit le coût de la pratique sportive du côté des pratiquants et des dirigeants. Il sera déterminé ensuite, la place du coût parmi les autres freins liés à l'offre et à la pratique d'une activité sportive.



3 / Le coût du sport : un paramètre très variable

Le coût d'une pratique sportive est une variable délicate à traiter. Elle est difficile à évaluer objectivement et peut varier de manière importante selon les sports, selon les clubs, selon l'intensité et le type de la pratique. Le coût est également difficile à appréhender parce qu'il est subjectif. Selon la situation personnelle et professionnelle de chacun, mais aussi et surtout selon son rapport au sport.

I/ Un coût difficile à appréhender

I. a Un coût différent selon les sports

Sans surprise, **le coût objectif de la pratique sportive est très différent d'un sport à l'autre.**

- D'un côté du spectre, on trouve **des sports gratuits ou peu coûteux** : ils ne nécessitent pas d'encadrement, ils requièrent peu d'équipement et se pratiquent dans des installations publiques peu coûteuses d'accès pour le sportif, voire en dehors de toute installation. On pense par exemple à la marche, la course, la natation ou encore au football et à de nombreux sports collectifs.

Nous, on a fait le choix d'attirer les jeunes par un prix attractif qui inclut la licence de 20 € pour les jeunes, 36 € pour les adultes et l'équipement pour les compétitions (maillots, shorts, ballons). Ils ont juste à acheter une paire de baskets. (Dirigeante, Handball)

- De l'autre côté du spectre, se trouvent **des sports chers, voire très chers**, qui réclament des infrastructures lourdes, un encadrement professionnel, des matériels coûteux, mais aussi parfois des droits d'accès, des brevets, etc. On compte parmi ces sports : le golf et l'équitation, les sports mécaniques, le ski, le parapente, la plongée sous-marine, etc.

Si je prends mon abonnement et quelques accessoires, ça fait 2 500 €. Il m'arrive de faire des week-ends avec des copains donc un peu plus de 3 000 € l'année. (Homme, 37 ans, Golf).

L'évaluation du coût d'un sport n'est pas évidente et dépasse largement la question de la cotisation. Il s'agit d'une somme de montants disparates et répondant à des temporalités différentes : adhésion annuelle, renouvellement progressif du matériel sportif, frais ponctuels d'inscription à des compétitions ou de déplacement, etc.

Ici encore, tous les sports ne sont pas logés à la même enseigne. Par exemple, le judo, le football ou le handball génèrent très peu de dépenses annexes et leur coût global est plus simple à établir. En revanche, d'autres disciplines ont davantage de coûts additionnels. C'est le cas du tennis, qui nécessite de remplacer ses cordes régulièrement, de payer son inscription aux tournois et de s'y rendre. Les coûts annexes de l'équitation peuvent pareillement s'avérer importants, notamment lorsque le cavalier est propriétaire de son cheval.

Juste l'hébergement du cheval, plus la nourriture me coûte 800 € par mois en ajoutant à ça les cotisations de 240 € par an pour utiliser les installations, les droits de membre du club, etc. (Femme, 33 ans, Equitation)

Les personnes interrogées, quant au coût de leur sport, ont souvent livré une vision en deux temps :

- le budget lié à la cotisation et à l'équipement
- les dépenses induites par le renouvellement du matériel, l'accès à la formation, les inscriptions aux tournois, les déplacements pour les compétitions, les soins médicaux, les stages et vacances tournés vers le sport, etc.

Je dépense environ 200 € par an pour le hand. Après, si je rajoute les restos après les entrainements et les week-ends qu'on se fait avec l'équipe ça monte un peu c'est sur. (homme, 35 ans, Handball)

De ce fait, **les enquêtés ont rarement pu délimiter avec précision un budget réel** et ce d'autant qu'il peut déborder de la seule pratique sportive et se confondre avec d'autres dépenses : de loisir, d'habillement, de santé, de sociabilité, etc.

Malgré la difficulté à déterminer un budget précis, il a été demandé aux sportifs des disciplines football, tennis et golf, de notre **échantillon quantitatif**, d'évaluer le coût total annuel de leur discipline. Pour cela nous avons inclus le prix de l'adhésion (entendue comme la licence et la cotisation au club), de l'équipement matériel et des frais annexes. **Des écarts assez importants sont apparus entre les sports.**

- Le coût moyen de la cotisation réglée par les licenciés interrogés est estimé à 103 € pour le football, 222 € pour le tennis et 883 € pour le golf. Ces chiffres nous montrent que les écarts entre ces trois sports sont importants : de 1 à 2 entre le foot et le tennis et de 1 à 4 entre le tennis et le golf.
- A cela s'ajoute le prix du matériel sportif (qui est traditionnellement renouvelé moins rapidement). Il est évalué en moyenne à 112 € pour le football, 225 € pour le tennis et 792 € pour le golf.
- Enfin les frais annexes (inscriptions aux compétitions, déplacements, etc.) suivent la même courbe de progression, à savoir qu'ils sont moins élevés pour le football (194 € par an) que pour le tennis (225 €) ou pour le golf où ils s'élèvent à 711 €.

I. b Des disparités selon les clubs

Le coût de la pratique sportive varie également d'un club à l'autre pour une même activité sportive. Ainsi **pour une discipline donnée, les prix d'un club pourront être deux, trois, voire dix fois plus élevés que ceux d'un autre.** Cette disparité a été mise en lumière par les dirigeants et CTR de tous les sports.

C'est devenu très très hétérogène selon les clubs et les cotisations ; c'est difficile de faire un comparatif, puisque les cotisations des clubs sont vraiment différentes. (Dirigeant, Football)

Le positionnement du club

En premier lieu, c'est la stratégie de positionnement du club qui va influencer sur sa grille tarifaire.

Ces positionnements portent essentiellement sur la qualité des installations (cours de tennis couverts, etc.) **ou sur les services annexes** (permanence quotidienne, club-house, boutiques, etc.). Cette recherche de standing est essentiellement le fait de clubs privés qui visent une rentabilité financière en faisant payer leurs services. Elle est aussi davantage le fait de sports historiquement réservés à une élite que sont, par exemple, le tennis et le golf. Si ces deux sports se démocratisent et proposent des tarifs et formules de plus en plus abordables, certains clubs privés se positionnent volontairement sur une gamme de prix élevés accompagnés de services afférents, dans le but de faire des bénéfices, d'exercer une sélection à l'entrée des licenciés ; et de satisfaire la demande de leur « clientèle ».

Le positionnement d'un club peut aussi se jouer sur son niveau sportif. Ces questions prennent une importance particulière puisque le passage à un niveau de compétition supérieur entraîne souvent un surcoût financier pour le club et par conséquent, pour les sportifs. Il faut des tenues de meilleure qualité, des moyens pour se rendre aux compétitions, davantage de personnel, etc.

Améliorer le niveau du club constitue un coût supplémentaire, même si parfois des sponsors financent une partie des dépenses. C'est par ailleurs un investissement en temps plus important pour les dirigeants, les salariés ou bénévoles. C'est un choix parfois complexe pour ces derniers qui souhaiteraient voir le niveau du club s'élever mais n'en ont pas toujours les moyens.

C'est pas un choix du club à proprement parler, en sénior ce n'est pas évident car dès qu'on veut monter en niveau vient le problème des primes de matchs. Et nous, on est un club qui n'a pas des moyens très importants et on est vite limité. Sans prime de matchs on n'arrive pas à avoir de bons joueurs. (Dirigeant, Football)

La présence de joueurs de haut niveau dans un club est également un élément à double tranchant. Le club pourra être davantage subventionné grâce à la présence d'un sportif de haut niveau. Mais que se passe-t-il après son départ ?

Enfin, beaucoup de clubs se positionnent, inversement, comme des « petits clubs » ou des « clubs familiaux ». Ils ne recherchent ni un certain niveau de prestation, ni un haut niveau de compétition. Leur objectif est avant tout de permettre au plus grand nombre de faire du sport. Ce sont, par exemple, des clubs situés dans des quartiers dits sensibles ou dans des zones plus reculées, voire rurales d'Île-de-France. Ces structures tentent souvent de proposer des prix attractifs aux licenciés et notamment aux plus jeunes.

C'est un club sans prétention au niveau sportif. C'est le judo pour tous, pour les tout petits, pour les enfants, pour les ados, pour les adultes. Mais c'est surtout un judo plaisir et loisir. (Dirigeant, Judo)

Les clubs : un équilibre financier souvent précaire

L'équilibre financier est une question centrale pour les clubs quels que soient leur taille, leur niveau et leur statut. C'est même « le nerf de la guerre », selon l'expression souvent revenue en entretien.

Se pose premièrement la question de l'affluence dans le club, de la fidélisation des licenciés et enfin du ratio entre le nombre d'adhérents, les infrastructures et le personnel encadrant. En Île-de-France, selon les dirigeants interviewés, la question de la fréquentation ne constitue pas une difficulté majeure, la demande étant sensiblement plus forte que l'offre pour la plupart des sports. De nombreux clubs, notamment à Paris et dans la petite couronne, refusent des adhérents, faute d'infrastructure et/ou de personnel encadrant suffisant. C'est le cas principalement pour le judo, le football et le handball. Malgré une bonne affluence des licenciés, les clubs doivent toutefois gérer des imprévus qui peuvent faire chuter le taux de fréquentation. La réforme des rythmes scolaires peut, par exemple, bouleverser en profondeur la fréquentation des clubs sportifs par les enfants.

Devant ces incertitudes et afin de s'assurer au mieux des revenus pérennes, les clubs investissent souvent du temps et des moyens (communication, journée découverte, etc.) pour se faire connaître et surtout pour fidéliser les adhérents déjà en place.

On essaie de communiquer le mieux que l'on peut, notamment via une revue de la ville. On participe au forum des associations, organisé par la municipalité, chaque année. On travaille beaucoup avec les écoles primaires, parce qu'on fait de l'initiation dans les écoles. (Dirigeant, Tennis)

Se pose aussi la question des subventions, de leur montant et des démarches pour les obtenir. C'est un sujet très sensible pour une grande majorité. Les principales aides financières proviennent couramment de la commune (principalement des aides en nature par la mise à disposition d'équipement ou de locaux) et du Conseil général³.

	Communes	Conseils généraux	Régions	Etat	Organisme sociaux
Sports	76 %	29 %	7 %	19 %	3 %

Lecture : 76 % des associations sportives perçoivent un financement des communes
Source : Enquête CNRS – Matisse/Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations – 2005/2006.

³ La vie des associations sportives – volet 2 - une pluralité de modèles socio-économiques, IRDS, novembre 2014.

Certains clubs, très subventionnés, peuvent proposer des tarifs très bas à leurs adhérents. C'est notamment le cas des sports dits « populaires », qui sont soutenus par les municipalités, particulièrement pour leur dimension sociale et éducative en direction des jeunes.

La municipalité est justement pour des cotisations basses par rapport à la population et par rapport aux jeunes. Quand vous voyez le nombre de cités à -X-, la mairie préfère que les gamins soient au sport que dans la rue à tout dégrader dans les quartiers. (Dirigeante, Handball)

L'Etat apporte également son appui via le CNDS⁴. Cependant, la constitution de ces dossiers de subvention reste laborieuse pour des dirigeants bénévoles, qui ne sont généralement pas des professionnels de la recherche de financement. Beaucoup d'entre eux se plaignent des lourdeurs administratives pour obtenir des subventions. Ils déplorent aussi l'éclatement des organismes susceptibles de leur apporter ces aides.

Certaines municipalités tendent à toujours favoriser les mêmes associations, ce qui semble se faire parfois au détriment de nouveaux projets.

Dans ce contexte, **il n'est pas rare que les clubs n'aient pas recours à toutes les subventions auxquelles ils pourraient prétendre**, par méconnaissance, par prévision du peu à percevoir ou par découragement face au temps que cette démarche supposerait.

Globalement, il ressort des entretiens avec les acteurs de l'offre sportive, l'impression assez forte, que la gestion des questions financières dans le sport amateur est peu structurée, peu homogène, peu formalisée et finalement peu équitable. Les ligues/districts/comités fonctionnent sur des modèles différents et sur des territoires parfois dissemblables. Les subventions ne semblent ni être harmonisées, ni dépendre de critères très stables et structurés, et varieraient notamment, selon les territoires, la ligne politique de la municipalité, etc. Des disparités fortes existeraient entre petits et gros clubs, notamment concernant le support apporté par la fédération. Celle-ci est plus souvent décrite comme un poste de coût, puisque le club lui reverse le prix de la licence, et non comme un soutien sur lequel il peut compter.

I. c Différentes pratiques pour différents coûts

Prendre des cours : un coût supplémentaire

L'accès à la formation est un facteur de hausse important en termes de coût.

Certains sports comme le judo, nécessitent un encadrement. Cette discipline ne se conçoit pas ou très difficilement sans cours. Pour les autres sports étudiés, les cours permettent d'acquérir une base technique. Par la suite les licenciés peuvent tout à fait concevoir leur activité sans entraînement encadré, dans une perspective plus ludique que de performance. D'ailleurs, parmi les personnes entendues en entretien, une grande partie pratique leur sport sans cours.

A partir de 14 ans, je ne suis plus monté dans un club en tant que tel. Je montais un cheval, puis mon propre cheval quand je le voulais. (Femme, 33 ans, Equitation)

Dans les sports collectifs étudiés (handball et football), de nombreux adultes font le choix de la pratique libre. Ils occupent ou louent un terrain ou un gymnase et les matchs et/ou les entraînements se déroulent sans coach. Le cas est très classique pour le football, notamment en raison de l'abondance des championnats d'entreprises. Cela reste plus marginal pour le handball.

Je fais du foot par l'entreprise d'un de mes potes. C'est moins contraignant, car on n'a pas d'entraînements. Aujourd'hui je ne fais plus que ça, car concrètement ce qui joue c'est le temps. (Homme, 28 ans, Football)

⁴ Centre national pour le développement du sport (CNDS) : établissement public au service du sport pour tous

Les golfeurs, les cavaliers et les joueurs de tennis sont eux aussi très nombreux à pratiquer leur sport sans prendre de cours sur le long terme. Les cours peuvent, en outre, être un passage obligé pour avoir le droit de pratiquer. C'est le cas pour le golf qui délivre ensuite un droit d'accès aux parcours.

C'est la carte verte, c'est un niveau de jeu minimum, qui est entre guillemet requis pour pouvoir jouer, ça a le mérite d'exister, parce que le golf reste une activité en terme technique complexe, d'où l'intérêt de prendre des cours dès le départ. (Dirigeant, Golf)

Les sportifs interrogés sont nombreux à plébisciter une pratique indépendante. Les personnes les plus enclines à se former, sont essentiellement des novices qui souhaitent acquérir un niveau satisfaisant pour apprécier au mieux la discipline choisie ; et des sportifs de très bon niveau qui souhaitent évoluer en compétition. **Les raisons liées à l'arrêt de la formation se rapportent également au coût.**

Je n'ai pas renouvelé les cours pour des raisons financières et ensuite ça ne m'apportait pas grand-chose au niveau progression. (Homme, 40 ans, Tennis)

Mais attention parce que le problème c'est que le prix de la pratique, c'est pas le prix de la cotisation. C'est le prix de la cotisation plus le prix de la formation et il faut être extrêmement vigilant sur le prix de la formation. (Dirigeant, Tennis)

Il semble également qu'il s'agisse d'un choix de la part des sportifs. Il correspond d'abord à un stade dans leur progression ; ils ont pour la plupart atteint un niveau qui les satisfait et qu'ils tentent davantage d'entretenir que d'améliorer. Ce choix est ensuite en lien avec une manière d'envisager le sport qui, comme cela a été vu, est davantage perçu comme un loisir, un divertissement et un moyen de s'entretenir.

Les clubs sportifs tentent de s'adapter au mieux quant à ces questions en termes de dépenses. Ils proposent ainsi différentes formules : licence sans cours avec simple accès au terrain ; accès illimité à tous les cours, carnet de dix cours, etc. Ici encore, l'enjeu de fidélisation des licenciés est important et les clubs tendent à se structurer et à se former pour parvenir à satisfaire leurs adhérents. Dans certains clubs de tennis, notamment des Hauts-de-Seine, des formations des personnels sont mises en place pour organiser la pratique au plus proche des souhaits des licenciés, dans un objectif de fidélisation.

Et on se rend compte que les gens ont envie qu'on s'occupe d'eux. La mise à disposition d'installation ne développe pas le sport, je parle pour le tennis. Et nous on appelle ça « la pratique organisée ». Alors elle est organisée parce que j'aurai de la formation, que je vais rencontrer des gens, et profiter des installations. Et tout cela constitue le sport et tout cela c'est du loisir (Dirigeant, Tennis)

Le coût de la pratique de performance

La pratique sportive dans une optique de compétition entraîne assez mécaniquement un surcoût pour le licencié : formation régulière, matériel de qualité, frais de participation à des tournois ou compétitions, transport pour s'y rendre, etc. **Il arrive cependant un stade à partir duquel la mécanique s'inverse** et où la pratique de haut niveau peut devenir une source de gain et non de dépenses. Du moins, elle peut compenser ou minimiser les frais. Les joueurs peuvent en effet bénéficier de primes de match ou remporter des tournois et percevoir des gains en argent.

II/ Une perception différente selon les individus

La façon dont les individus perçoivent le coût est intrinsèquement liée à leur situation personnelle, leur condition financière effective, et au rapport entretenu avec la discipline choisie.

II. a Situation objective et perception subjectif du coût

Les moyens financiers sont un prisme indéniable qui peut influencer sur la vision du prix des choses. Parmi nos enquêtés, plusieurs profils socioéconomiques ont été balayés : de la femme de pilote d'avion qui n'avait aucun problème à financer sa pratique régulière du golf, au jeune homme issu d'une famille nombreuse qui était dispensé de sa cotisation de football, trop onéreuse pour ses parents.

Mais au-delà du montant des revenus de chacun, **c'est aussi sa situation personnelle ainsi que l'étape dans laquelle l'individu se trouve dans son parcours de vie, qui vont influencer sur sa perception du coût et plus encore, sur le budget qu'il est prêt à y consentir.**

Je gagne assez bien ma vie, en plus je suis célibataire, je n'ai pas d'enfants donc, pour le moment, la question du budget sport ne se pose pas trop. (Homme, 31 ans, Golf)

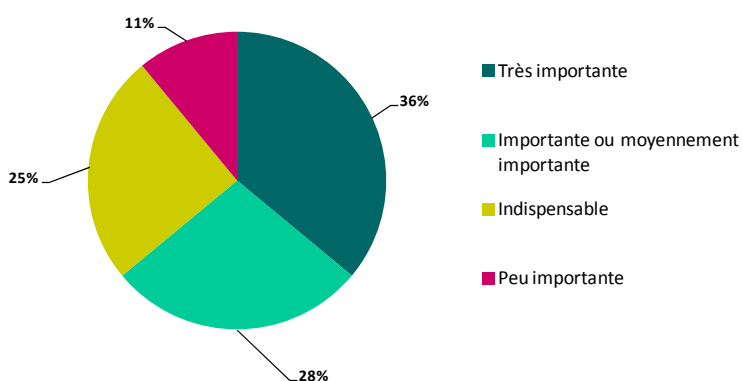
D'après l'enquête 2010, sur les pratiques sportives des Français, **le profil type du sportif serait un homme jeune, actif et diplômé.** On retrouve ce profil à notre échelle dans l'enquête quantitative. Les hommes y représentent 71 % de l'échantillon. Plus de la moitié des enquêtés (52 %) ont moins de 36 ans. Les individus interrogés sont à 83 % des personnes actives.

Certains interrogés estiment que la surreprésentation des hommes parmi les sportifs actifs peut s'expliquer par le fait qu'ils sont traditionnellement moins accaparés par la vie familiale que ne le sont les femmes et ont donc davantage de temps libre pour leurs loisirs. L'argument qui peut également être avancé est celui que l'organisation sportive ne s'est pas adaptée autour des contraintes horaires de la femme et de la mère actives.

Le sport pour tous c'est ce qui me porte ! Pourquoi les femmes c'est les premières sacrifiées dans le sport ? Mais parce que la société elle est encore machiste ! [...] L'an dernier, la perte de féminines tennis sur 2013 a été l'équivalent de la perte féminine dans le tennis sur dix ans ! Mais c'est un cataclysme ! Alors pourquoi les femmes ne viennent pas ? Pourquoi les petites filles ne viennent pas ? C'est à nous de nous remettre en cause sur plein de choses : est-ce que l'organisation sportive, elle est faite pour les femmes ? Aujourd'hui, la pratique du tennis elle est organisée un peu pour les hommes. (Dirigeant, Tennis)

La place du sport dans le quotidien des personnes qui le pratiquent régulièrement semble assez hybride : très important à indispensable pour 61 % des enquêtés, le sport est une activité plus annexe pour tous les autres.

La place du sport dans la vie des enquêtés



Les entretiens qualitatifs vont dans le même sens. Certes, le sport est important dans leur quotidien, mais il peut être relégué sur un plan annexe en fonction des événements qui leurs sont propres. Et de fait, nombre de nos enquêtés, même très investis, ont reconnu avoir modéré leur pratique, voire interrompu à certaines périodes de leur vie : achat immobilier, pendant les études, à la prise d'un nouveau poste, à la naissance d'un enfant, etc. Le budget sport est assez souvent rogné avant les autres. Cette propension du sport à jouer le rôle de variable d'ajustement est toutefois propre à chacun.

Pour moi le sport c'est essentiel. J'ai besoin d'en faire. Mais là, je vais bientôt avoir mon deuxième bébé et je sens que je vais devoir un peu ralentir, au moins pendant un moment. (Homme, 38 ans, Handball)

II. b Un coût perçu inversement proportionnel à l'implication dans le sport

Le coût perçu de la pratique sportive et le budget qu'on est prêt à lui accorder dépendent de l'implication et de l'investissement personnel de chacun dans le sport. Schématiquement, plus un individu pratique, plus il a tendance à considérer son prix comme juste et justifié. Inversement, les personnes étrangères à la pratique d'un sport ont d'importants préjugés sur son coût – préjugés qui peuvent constituer une barrière au démarrage de la pratique.

Idées reçues sur le coût du sport chez les non sportifs

Il a été constaté lors de cette étude **une importante frontière dans la perception du coût de tel ou tel sport entre les sportifs et les non pratiquants. Le sport souffre de préjugés et reste un domaine très cloisonné.** Les représentations des individus montrent une séparation assez forte entre ce qu'ils définissent comme des sports dits « populaires » et des sports dits « chers ».

Moi avant, je pensais que c'était un sport de vieux et un sport de riches. Mais en fait il y a vraiment de tout et ça se passe bien. (Homme, 31 ans, Golf)

Dans notre échantillon, le football, le handball et le judo peuvent être considérés comme des sports « populaires ». Cette image colle d'ailleurs beaucoup plus au football qu'à celles du handball ou du judo.

Le tennis, le golf et l'équitation font partie des sports dits « chers ». Une hiérarchie existe dans la représentation de ces trois sports : le tennis serait plus accessible, le golf davantage onéreux et réservé à une élite financière, et l'équitation, perçue comme un sport coûteux mais de sportifs passionnés.

Il y a un barrage psychologique dans la tête des gens qui freine la pratique du golf. [...] Il y a un blocage d'image d'un sport riche et les gens ne vont pas oser y aller. (Homme, 37 ans, Golf)

Ces représentations influent assez largement sur les pratiques. De nombreux enquêtés n'ont pas envisagé certaines disciplines qu'ils estimaient, a priori, trop chers, sans toujours en connaître le prix réel.

D'une part, ce sont davantage les personnes les plus diplômées et les mieux insérées socialement qui pratiquent une activité sportive, et, d'autre part, chaque sport est assez largement typé quant à la classe sociale de ses participants. **L'enquête quantitative** montre des niveaux de revenus sensiblement différents entre les joueurs de football, de tennis et de golf. 59 % des joueurs de football font partie de foyers dont les revenus moyens sont inférieurs à 3 000 € alors qu'ils ne sont que 47 % pour les joueurs de tennis et 32 % chez les golfeurs.

Revenus moyens des foyers

	Total	Football	Tennis	Golf
Moins de 3 000€ net	48 %	59 %	47 %	32 %
Entre 3 000 et 6 000 € net	41 %	37 %	40 %	48 %
Plus de 6 000 € net	11 %	3 %	14 %	21 %

Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Les idées reçues quant au coût effectif de la pratique sont des points que les dirigeants de clubs déplorent. Ils tentent alors de communiquer sur leur prix réel, de toucher un public le plus large possible (porte ouverte, cours gratuits, etc.), d'attirer les plus jeunes, les femmes et les individus éloignés de leur pratique.

On fait des opérations particulières. Pour les enfants de toute façon, le produit phare c'est l'école de golf [...] Pour le public femme, c'est beaucoup d'événements particuliers et destinés au networking femmes. Et on fait de temps en temps des tarifs particuliers [...] pour les catégories sociales moins élevées, des tarifs ponctuels « chômeur ou demandeur d'emploi », on offre la voiturette au détenteur des cartes handigolf. (Dirigeant, Golf)

Un coût bien accepté par les pratiquants

Le fait de pratiquer effectivement une activité permet en partie de dépasser certaines idées reçues sur le coût du sport, d'acquérir une connaissance plus précise du fonctionnement des clubs et des coûts réels de la pratique. Il a été constaté de manière assez large, **une compréhension, voire une justification, par les licenciés des tarifs pratiqués par leurs clubs**, même parmi les sports dits « chers ». Certes, ces points de vue sont à prendre avec précaution, puisque, par définition, ils émanent de personnes qui ont effectivement accepté de payer ce prix.

Pour le football, le handball et le judo, les adultes licenciés admettent unanimement que le coût est modéré. Plusieurs affirment qu'une hausse de la tarification n'aurait aucune incidence sur la pérennité de leur pratique.

En ce qui me concerne le coût n'a jamais constitué un frein, ni pour mes parents, ni pour moi maintenant. Après, c'est devenu une passion, alors vous êtes capable de faire les efforts quand il le faut. (Homme, 38 ans, Handball)

Concernant les sports les plus chers, si beaucoup déplorent le coût de la pratique qui pèse sur leur budget, ils restent cependant nombreux à comprendre les raisons des tarifs arborés.

Pour le tennis, le coût s'expliquerait par le fait qu'il s'agisse d'une pratique individuelle dont les infrastructures sont volumineuses et coûteuses si elles sont adaptées aux intempéries.

On a une politique de qualité et d'accueil et ça se paye. [...] On a livré quatre nouveaux courts extérieurs en avril. Et on commence des travaux pour quatre nouveaux courts couverts, et un nouveau club-house. (Dirigeant, Tennis)

Pour le golf, les individus citent souvent la taille et l'entretien des terrains. Par ailleurs, ils ramènent largement le coût de la pratique au temps effectif passé sur le parcours (l'activité peut durer plusieurs heures) et aux satisfactions secondaires procurées, notamment celle d'être en pleine nature.

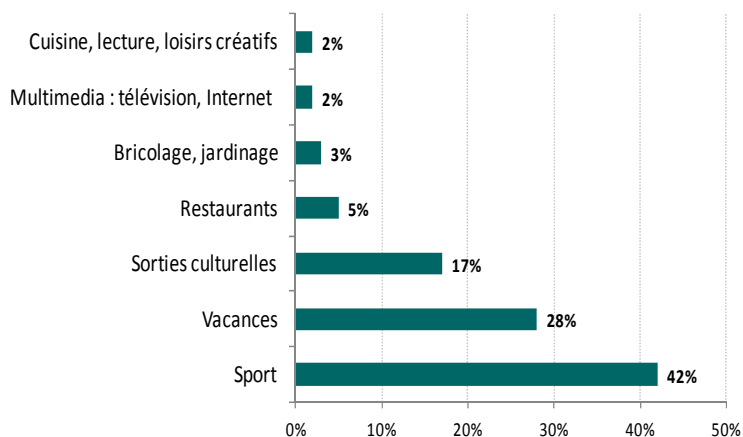
Si vous regardez, on part quatre heures, on est dans la nature, on voit de beaux paysages, il y a le côté santé, on marche, on respire... et pour le tennis c'est une heure, donc c'est moins cher ; mais si on multiplie par quatre, je pense que c'est équivalent au niveau du prix voire plus cher. (Femme, 50 ans, Golf)

Enfin pour l'équitation, c'est l'argument de l'animal qui est avancé en premier et avec cela, le temps additionnel passé à s'en occuper.

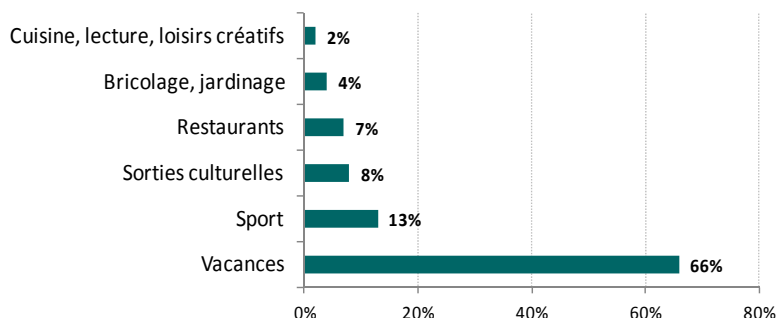
Ça fait tellement longtemps que je suis dans le système, non pas du prix, mais dans le confort d'avoir son propre cheval qu'au bout d'un moment on ne compte plus, ça rentre dans les habitudes. (Femme, 33 ans, Equitation)

Il a semblé intéressant de s'interroger sur la place occupée par le sport dans les loisirs des individus et sur le budget qu'ils sont prêts à lui accorder. Dans le cadre de l'enquête quantitative dans laquelle des sportifs ont été interrogés (pratique encadrée ou libre), le sport arrive en tête de leurs activités de loisir (cité à 42 %) devant les vacances (28 %) et les sorties culturelles (17 %). La pratique sportive occupe donc une place de choix dans leur temps libre.

Importance accordée aux loisirs



Budget accordé aux loisirs



Cependant, lorsqu'il est demandé la place occupée par le sport dans leur budget loisir, seuls 13 % des enquêtés le privilégient financièrement par rapport aux autres activités.

Ces éléments, croisés avec les entretiens approfondis réalisés auprès des licenciés, semblent indiquer que **les individus, même s'ils accordent une place de choix au sport dans leur quotidien, ne sont en général pas prêts à lui concéder un budget important.** Bien sûr, ces éléments varient selon chaque individu et selon son rapport au sport ; mais dans l'étude quantitative effectuée, ce classement est sensiblement le même pour les trois sports étudiés que sont le football, le tennis et le golf.

Après je ne pense pas que je mettrais beaucoup d'argent pour la pratique du sport. Et même pour mes enfants, je ferais sûrement l'effort mais, si vraiment c'était trop cher, je ne mettrais pas le prix. Au-delà de 200 € par an, je ne mettrais pas le prix. Ça reste un loisir donc il ne faut pas que ça atteigne un budget colossal, qui nous empêche de partir en vacances ou qui nous empêche de remplir le frigo. (Femme, 35 ans, Handball)

III/ Quelques profils de sportifs (et leur rapport au coût face à la pratique sportive)

Le coût subjectif du sport dépend largement des individus et de leur rapport au sport. Il a été tenté pour conclure cette partie, de dresser une typologie de sportifs. Ces profils types sont autant de postures et de rapports au sport différents qui influent sur les choix effectués par l'individu et sur les dépenses auxquelles il est prêt à consentir pour faire du sport.

III. a « L'accro » au sport

« L'accro » au sport accorde une place très importante à sa pratique au quotidien. Il en fait régulièrement et de manière assez soutenue. Il peut avoir un sport de prédilection, mais en pratique souvent plusieurs conjointement. Il est souvent sportif depuis son enfance et a poursuivi cette pratique jusqu'à l'âge adulte, pour être aujourd'hui partie intégrante de son mode de vie.

Ce profil correspond le plus souvent à des hommes plutôt jeunes et issus de la classe moyenne. Beaucoup d'entre eux ont pratiqué ou pratiquent encore un sport collectif, bien que tous les sports puissent être concernés par ces profils.

« L'accro » au sport est prêt à consentir un certain budget, mais aussi beaucoup de temps à ses activités sportives. Le coût ne constitue donc pas un frein à sa pratique en général. Il peut toutefois l'empêcher de faire certains sports en particulier, s'il les juge au-delà de son budget. Comme il aime de nombreux sports, il choisit celui ou ceux qu'il pratique en fonction de son intérêt pour la discipline, mais aussi en fonction de considérations pratiques comme le coût, la proximité ou les horaires. L'important pour lui est de pouvoir pratiquer un sport.

Julien, actif et célibataire de 29 ans, a pratiqué de très nombreux sports depuis son enfance. Aujourd'hui, il fait du football via un championnat d'entreprises. Il ne s'entraîne pas et ne joue que les matches. Il fait aussi du squash avec des amis, pour son coût abordable et ses horaires flexibles. Pour le plaisir il fait aussi du ski et du parapente, sports auxquels il consacre un budget conséquent et une partie de ses vacances.

III. b Le passionné de sa discipline

Contrairement au profil précédent, ces personnes ne sont pas « accros » au sport en général, mais sont avant tout passionnées par leur discipline. Elles pratiquent ce sport en priorité même si elles peuvent parfois avoir une pratique annexe pour s'entretenir physiquement. Elles sont souvent « tombées » dans cette discipline assez tôt et la pratiquent aujourd'hui de manière intense avec souvent une composante de compétition.

Il peut s'agir d'hommes ou de femmes de tous âges et de tous milieux sociaux. Tous les sports peuvent être concernés, mais le plus emblématique pour ce profil est sans-doute l'équitation, où la passion pour ce sport rejoint aussi celle pour l'animal.

Le budget alloué peut être très important, d'autant plus si la pratique est intensive. La personne consent à cet effort financier, quitte à faire des sacrifices par ailleurs. Dans le cas de l'équitation, cet effort peut être conséquent, notamment s'il s'accompagne de l'achat d'un cheval.

Nicolas, père de famille et architecte de 37 ans, fait de l'équitation depuis tout jeune. Il pratique encore ce sport aujourd'hui malgré ses contraintes professionnelles et personnelles. Il a même déménagé pour se rapprocher d'un

centre équestre et faciliter sa pratique. Il accorde beaucoup de temps et un budget important à cette discipline, d'autant qu'il la pratique en compétition.

III. c L'adepte du sport non professionnel

L'adepte du sport non professionnel n'est fervent ni d'une discipline particulière, ni au sport en général. Son activité est assez régulière sans être intensive. Il pratique en dehors de tout esprit de compétition ou de performance, davantage dans une optique d'entretien physique, mais aussi et surtout, de divertissement et de socialisation. Pour lui, le sport est une détente, un loisir, un passe-temps.

Il peut s'agir d'hommes et de femmes, parfois de couples pratiquant ensemble. Ils peuvent avoir un certain âge et ont généralement un certain niveau de revenus. Ce type de profil s'applique très bien aux sports comme le golf ou le tennis. Il convient aussi à la pratique hors club de sports collectifs comme le football.

Les personnes concernées sont prêtes à concéder un certain budget, soit parce que c'est une dépense occasionnelle (aller faire un parcours ou une promenade à cheval), soit parce qu'ils envisagent cette dépense aussi comme une dépense de loisir. Il s'agit de rencontrer des amis, de boire un verre après le sport, voire de passer des vacances sportives.

Véronique, 52 ans, est femme de pilote et pratique régulièrement le golf avec son mari ou avec des amies. Elle ne prend plus de cours et ne fait pas de compétition ; elle souhaite simplement passer d'agréables moments de socialisation et de détente en faisant un parcours en région parisienne ou lors de ces vacances, parfois choisies sur le thème du golf.

III. d Le sportif dilettante

Les sportifs dilettantes ressemblent communément à ceux que l'on nomme « les sportifs du dimanche ». Ils présentent une pratique peu régulière, avec une histoire sportive relativement faible. C'est souvent en début d'année qu'ils décident de s'inscrire dans un club. Ils essayent ensuite de tenir le rythme pendant l'année mais tendent souvent à délaisser cette activité au profit d'autres priorités.

Tous les ans, j'en ai deux ou trois comme ça, qui déposent les chèques et qui disparaissent... Les gens peut-être ils sont contents de se dire « je suis inscrit au sport »... Parce qu'ils sont motivés sur un temps et ils ne le sont plus après. Nous, on le voit « en adulte » on a beaucoup de monde sur un même créneau. On est à 40 en septembre et on tombe à 15 – 20 entre décembre et mars. Donc on a plus de la moitié... (Dirigeant, Handball)

Toutes les catégories sociales sont potentiellement concernées par ce profil. Les différentes périodes de la vie – études, arrivée des enfants, changement de travail, accession à la propriété – sont des éléments qui contribuent à passer, au moins temporairement, le sport à l'arrière-plan. Toutes les disciplines peuvent être concernées ; cependant, les sports à la carte et sans horaires fixes conviennent mieux à ce profil.

Marlène est une jeune active célibataire de 30 ans. Elle aime le sport et le pratique de manière plutôt régulière depuis assez jeune. Elle s'est inscrite cette année au tennis avec trois amis avec lesquels elle prend des cours communs, autant pour réduire le coût que pour jouer ensemble. Elle n'est cependant pas très assidue à ces cours et se demande si elle poursuivra l'année prochaine ou tentera un autre sport sans contrainte horaire.



4 / Le coût du sport : un frein secondaire à la pratique sportive des adultes en Île-de-France

Pour les particuliers comme pour les clubs, le coût de la pratique est une préoccupation qui fait partie d'un système de contraintes complexe. Elle peut être gérée ou contournée de différentes manières.

I/ Les principales préoccupations pour les clubs : les infrastructures et le personnel

Les questions financières sont importantes pour les clubs mais moins sous l'angle de la tarification, de la cotisation, que sous celui de la **rémunération du personnel**, du **coût des infrastructures**, de **leur accès et de leur entretien**.

La question des infrastructures est apparue comme essentielle pour les clubs au fil des entretiens. Elle se pose différemment selon les sports pratiqués, mais aussi selon la localisation des clubs. A Paris, c'est avant tout la disponibilité des infrastructures qui pose problème. Plusieurs clubs et licenciés nous ont affirmé avoir du mal à trouver des créneaux et/ou des terrains disponibles pour la pratique. Ce manque d'installations est préjudiciable à l'extension des activités sportives et des projets de développement souhaités, d'autant plus si les individus n'ont pas accès à un club faute de place.

Paris dispose de vingt arrondissements avec un nombre déterminé de locaux disponibles. Malheureusement, le réseau est saturé, tout le monde veut plus, nous aussi on aimerait bien plus. [...] On passe par le bureau des réservations, on fait des demandes auprès de -X- pour avoir plus de créneaux. (Dirigeant, Judo)

La problématique liée au personnel salarié a souvent été avancée par les dirigeants. Elle est complexe à gérer, financièrement et humainement pour les clubs. Certains fonctionnent essentiellement, voire uniquement, sur la base du bénévolat. D'autres font le choix de l'emploi salarié sur des profils allant de l'encadrant sportif au personnel de gestion administrative. **Lorsqu'il s'agit de personnel salarié, se pose la question du statut, de la pérennité des emplois, du niveau de rémunération, des qualifications du personnel recruté, des charges sociales qui pèsent sur les clubs, etc.**

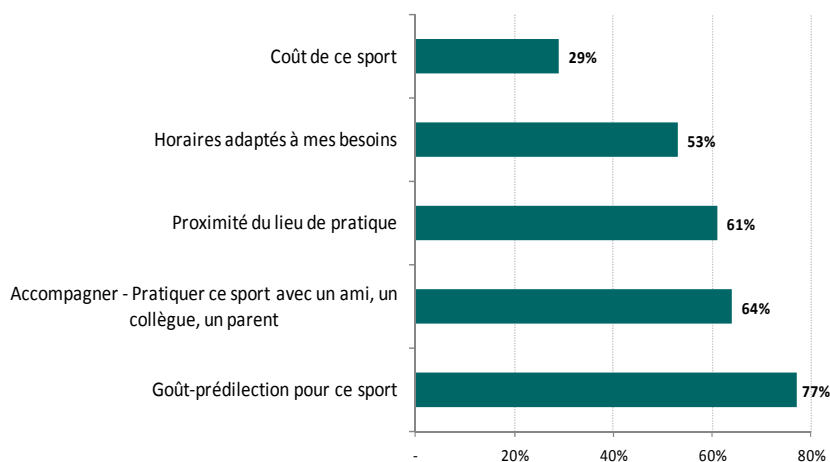
Quand il s'agit de bénévoles, se pose la question de leur investissement sur le long terme. Bénéficiaire de personnel bénévole semble être une gageure pour les clubs. Ces difficultés pèsent alors fortement sur ceux déjà en place. De nombreux dirigeants ont affirmé se retrouver happés par cette activité très chronophage. **L'emploi associatif est souvent un poste occasionnel ou précaire, la majeure partie est le fait d'une activité salariale secondaire.**

Les gens sont de plus en plus exigeants. Ce n'est pas facile, surtout vis-à-vis des parents. Les parents des jeunes sont des consommateurs et n'ont plus envie de s'investir. On a du mal à recruter des bénévoles et depuis trois ans on est en sous-effectif. (Dirigeant, Football)

II/ Les freins principaux à la pratique des licenciés

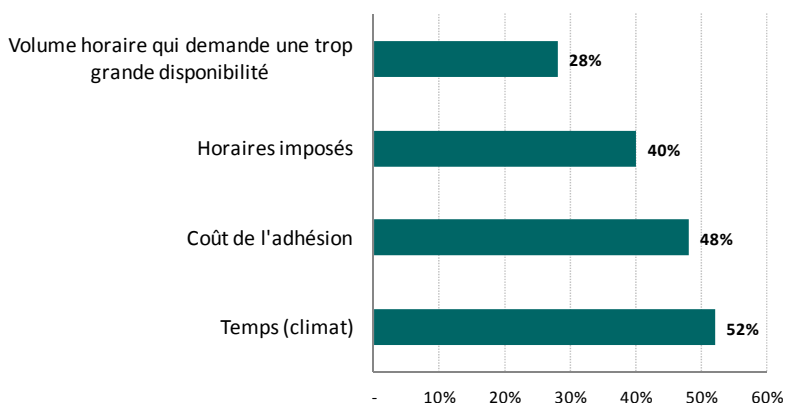
Selon les éléments recueillis auprès des pratiquants, au cours des entretiens qualitatifs et lors de l'enquête quantitative, **le coût de la pratique n'est pas le premier critère dans le choix d'une activité sportive**. Les critères de plaisir sont prédominants. Viennent ensuite des critères pratiques tels que la disponibilité, la proximité géographique qui détermineront la possibilité réelle de réaliser cette activité de manière simple. Le coût apparaît ensuite comme critère discriminant du choix.

Critères déterminant le choix d'un sport



Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Principales contraintes dans la pratique du sport



Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Interrogés sur les freins à la pratique d'un sport, les individus ont cité le coût de l'inscription et de l'équipement, le climat, et les horaires. Ces deux derniers facteurs peuvent jouer sur le temps effectif que la personne pourra consacrer au sport.

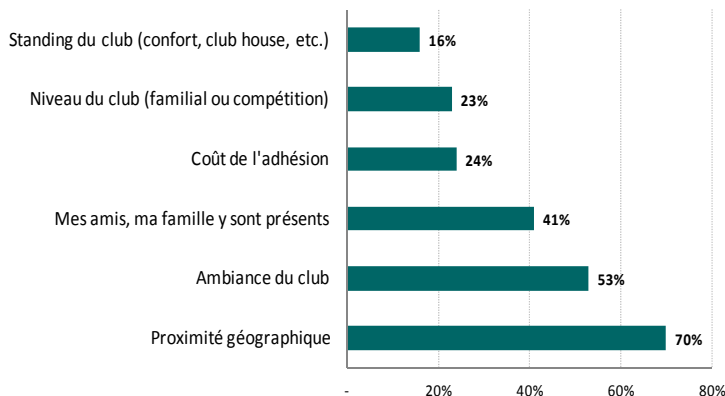
Concernant le climat, beaucoup de licenciés, notamment parmi les sportifs dilettantes et les adeptes du sport loisir, ont avoué leur baisse de motivation à l'approche de l'hiver. Le climat d'Île-de-France rend la pratique des sports de plein air comme le golf ou l'équitation parfois pénible, voire impossible.

Le poids des contraintes horaires et des temps de trajet, se traduit dans les critères du choix de club des Franciliens.

Ces derniers avancent en **premier critère la proximité du club**, loin devant des critères de plaisir comme l'ambiance, la présence de proches dans le club ou encore de niveau de pratique. Le coût de l'adhésion se place en quatrième position.

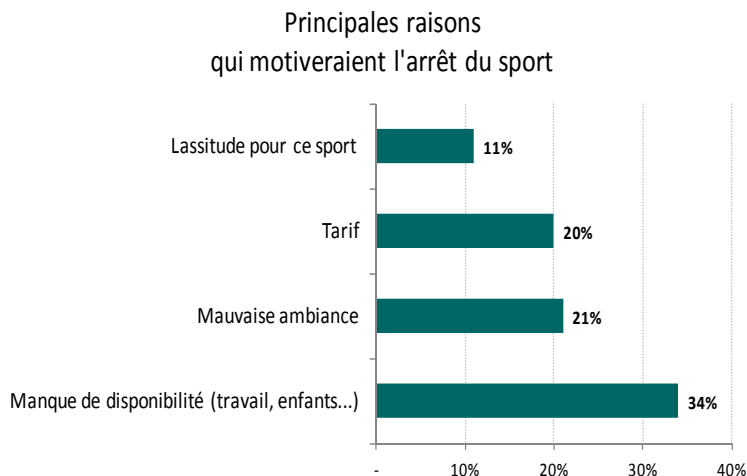
Après j'ai choisi le club de -X- pour le côté pratique, c'est pas loin de chez moi et à côté de l'école des enfants. J'ai tout de suite vu le côté pratique même s'il n'est pas le plus renommé. Moi je m'en fiche un peu. (Homme, 24 ans, Tennis)

Critères de sélection du club



Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Par ailleurs, les personnes interrogées ont cité comme premier facteur d'arrêt d'un sport, « le manque de disponibilité ». Le « tarif » se place précisément après « la mauvaise ambiance dans le club ». Ceci tend à confirmer l'idée déjà évoquée, que le coût est essentiellement une barrière à l'entrée dans la pratique sportive plus qu'un frein sur le long terme, pour ceux qui ont passé cette barrière.



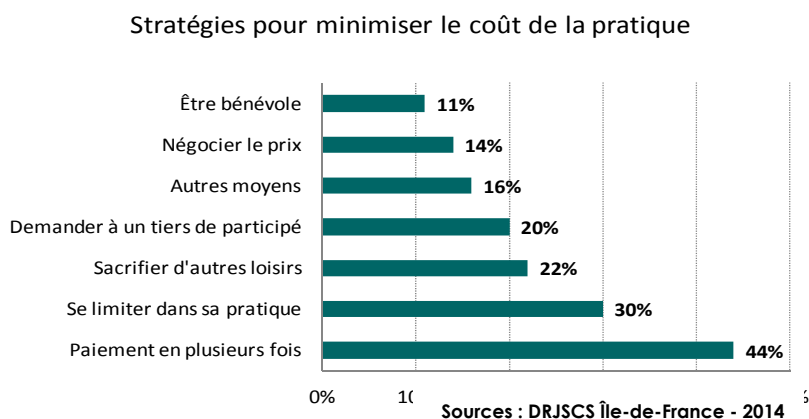
Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

III/ Le coût de la pratique : un frein surmontable ?

Au-delà du tarif officiel de la cotisation et de l'équipement sportif, il peut exister certaines modalités informelles voire des arrangements, permettant de réduire le coût de la pratique sportive. Celles-ci émanent à la fois des institutions publiques, des clubs, des joueurs eux-mêmes, voire des enseignes sportives. Les individus s'en saisissent de manière assez inégale.

III. a Des arrangements avec le club

Les arrangements financiers avec le club sont assez fréquents. L'importance du bénévolat dans ce domaine et « l'esprit sportif » en sont des éléments d'explication. De nombreux clubs acceptent, voire mettent en place, des dispositifs qui permettent d'alléger le coût du sport pour les licenciés qui en ont besoin.



Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Cette politique se dirige avant tout vers les enfants, cible prioritaire des clubs, mais aussi, dans une moindre mesure, vers les adultes. Cela a été constaté avant tout dans les sports collectifs et dits populaires.

On connaît aussi les situations individuelles quand on sait qu'il y a un frein. Soit on travaille avec les assistantes sociales, de la mairie, scolaire ou autre... ou on voit avec certains jeunes qui s'autofinancent la licence par le biais de l'arbitrage [...] ils sont rémunérés pour leur arbitrage. Donc ils financent leur licence... (Dirigeant, Handball).

Souplesse des clubs à l'égard de leurs licenciés

Les facilités de paiement sont la méthode à laquelle les clubs et les licenciés recourent le plus couramment. Ils sont ainsi 44 % de l'échantillon étudié, à **payer en plusieurs fois** leur cotisation annuelle. **Négocier le prix** de leur adhésion est une pratique plus rare chez les licenciés, ils sont 14 % à y recourir. Cependant **des réductions ou des adaptations tarifaires** sont souvent proposées par les clubs : tarifs dégressifs si plusieurs membres d'une même famille s'inscrivent, avantages si un licencié en parraine un autre, etc. Les clubs proposent généralement des séances d'essai ; et certains laissent une période de test aux sportifs, avant le règlement de l'adhésion.

Je comprends que le coût puisse être un frein dans certaines situations, mais j'ai jamais vu des clubs qui refusaient des adhérents parce qu'ils ne pouvaient pas payer. (Homme, 38 ans, Handball).

L'objectif de ces arrangements financiers est essentiellement lié au fait de pouvoir élargir la pratique du sport au plus grand nombre. Être conciliant sur les tarifs ou proposer des formules différenciées selon les publics, permet de toucher différentes populations. Ce sont souvent les femmes et les jeunes enfants qui sont concernés. L'objectif peut également être de s'ouvrir davantage au grand public, dans une optique de démocratisation de la pratique. Le golf s'inscrit notamment dans cet objectif. A ce sujet, **les dirigeants ont affirmé de manière quasi unanime, œuvrer, selon leurs moyens, pour le sport pour tous.** Les jeunes enfants, les personnes issues de quartiers sensibles, les femmes, les seniors, les personnes en situation de handicap sont, au moins dans les discours, une préoccupation affichée par les clubs.

Mise à disposition de services ou d'équipements

Au-delà des facilités de paiement et des tarifs adaptés, les clubs peuvent inclure ou proposer des services ou des équipements de manière gracieuse. Il n'est pas rare que les maillots, les chaussures, les raquettes de tennis ou les kimonos soient prêtés ou donnés aux adhérents. Ce type de prestation a souvent un coût pour le club. Il peut être minimisé par le sponsoring, qui permet de financer l'achat du matériel.

Concernant les services proposés, les sports collectifs peuvent mettre à disposition des navettes pour les transports lors des matchs ou organiser des convois collectifs avec quelques sportifs motorisés. Les licenciés de sports individuels sont davantage livrés à eux-mêmes dans ce cas.

Echange de bons procédés entre les licenciés et le club

Enfin, il n'est pas rare que des licenciés s'investissent dans des missions touchant à la vie du club et jouissent en contre partie de divers avantages financiers. Il peut s'agir d'arbitrer un match, de participer à l'encadrement des plus petits, de contribuer aux soins des chevaux, de nettoyer les boxes, etc. Ces personnes peuvent en effet, en échange de cet investissement, avoir le droit de pratiquer leur sport à moindre coût ou avoir accès à des cours supplémentaires sans payer davantage. Elles peuvent aussi être rémunérées pour les services rendus.

Moi, je fais de l'arbitrage dès que je peux, ça me fait de l'argent en plus et puis j'aime ça. (Homme, 20 ans, Football)

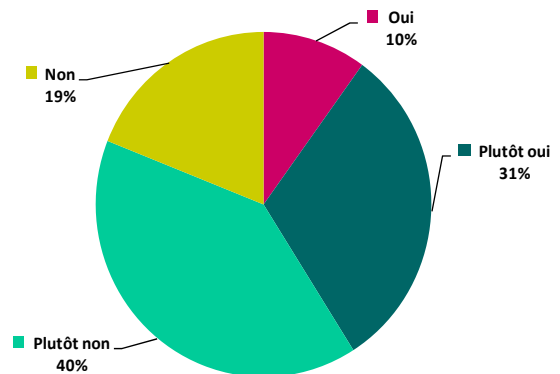


5 / Quelques pistes d'actions

Les actions à développer, pour réduire les freins à la pratique sportive, sont complexes, tant les réalités de l'offre et de la demande sportives dépendent du type de sport et du public visé. Ces actions sont donc à aborder avec prudence et mériterait d'autres développements en dehors de cette première étude.

Premier constat : **le coût ne semble pas être la difficulté première à la pratique d'une activité sportive**. Les enquêtés sont 41 % à penser qu'il constitue un frein, dont 31 % pour qui c'est un frein relatif. Ils sont en outre nombreux à mettre d'autres contraintes en avant.

Le coût : un frein à la pratique du sport ?



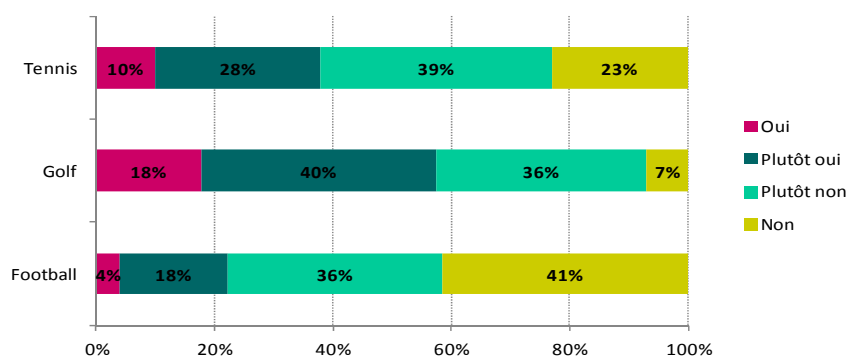
Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

La problématique de la **disponibilité semble plus importante** que celle du coût pour les adultes enquêtés. Elle recoupe des questions de proximité des clubs, de volume horaire à investir et de contrainte liée à des horaires fixes. Cette question entre en résonance avec les temps de trajet et les emplois du temps propres à chacun.

Ce constat est revenu de manière récurrente et transversale dans l'étude, du côté des sportifs. **Toutefois, les faits qui suivent doivent être considérés :**

- **l'étude ne porte que sur des personnes pratiquant effectivement un sport**, voire sur des licenciés dans sa partie qualitative. Cela induit nécessairement que ces personnes ont franchi la barrière du coût.
- d'autre part, nous avons trouvé un parallèle assez fort entre le coût effectif de la pratique et les revenus des individus – les plus aisés pratiquant majoritairement les sports les plus chers. Ce fait nous amène à penser qu'il existe un cloisonnement dans le sport et **une barrière financière à l'entrée dans la pratique de certains sports**.
- enfin, **ces résultats sont à nuancer selon les sports**. Le golf et l'équitation notamment, pèsent réellement sur le budget des particuliers. Ainsi le coût constitue un frein pour 58 % des golfeurs (qui le pratiquent pourtant), alors qu'il n'est un obstacle que pour 38 % des joueurs de tennis et 22 % des footballeurs.

Le coût : frein à la pratique de votre sport ?



Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Il existe à l'intérieur du champ sportif, une très forte hétérogénéité de coûts en fonction des sports, des clubs (de leur statut juridique, de leur positionnement et de leur localisation), et des manières de pratiquer. **Cette hétérogénéité peut constituer une barrière.** Ils pourront se limiter dans leur pratique ou se brider sur le choix d'une discipline sportive.

Les sports, les structures sportives et les territoires ne sont pas semblables, il sera dressé essentiellement ici des préconisations découlant de l'analyse des entretiens effectués auprès des sportifs et des professionnels du champ sport.

Golf, équitation, tennis : entre a priori et coût réel

Il a été constaté un écart assez fort entre les représentations du coût d'une activité sportive par les personnes ne la pratiquant pas et son coût effectif. Les freins liés à la pratique sont ici une méconnaissance de la discipline. Les particuliers supposent que l'activité ne leur est pas accessible, et n'envisagent pas la simple prise d'information. De nombreux a priori persistent, et les disciplines touchées mériteraient d'être démystifiées, autant sur le plan financier que sur le simple droit d'accès. Par ailleurs, informer les individus sur les montants qui composent le coût de l'activité souhaitée leur permettrait certainement de mieux l'accepter.

Des actions de communication sont donc nécessaires pour toucher un public plus large et inscrire ainsi de futurs adhérents dans ces sports jugés jusqu'à ce jour élitistes.

L'accès et le développement des infrastructures sportives : une difficulté pérenne

L'axe qui reste important à mettre en avant, d'autant qu'il est problématique sur la région francilienne, est celui du développement et de l'amélioration des infrastructures. Selon les dirigeants, permettre aux clubs d'avoir davantage de sites et/ou des espaces mieux adaptés pour développer leur activité et nouveaux projets est nécessaire. Il est aussi essentiel de permettre aux individus souhaitant pratiquer un sport en dehors d'un club, de trouver des installations à disposition, afin d'organiser au mieux leur temps de loisir.

Le système actuel, fait d'un patchwork de clubs associatifs, privés, amateurs ou professionnels, semble créer des disparités, notamment en termes d'accès. De nombreux dirigeants avancent que la mutualisation des structures sportives limitrophes permettrait d'améliorer le maillage territorial des équipements sportifs, de proposer une diversité plus grande en termes d'horaires de cours ; mais aussi d'accueillir davantage de personnes. Ce type de regroupement faciliterait notamment le financement des politiques en faveur du sport pour tous, du sport au féminin, des publics jeunes, du sport santé, etc.

Un soutien financier instable pour les clubs - Une communication inefficace sur les aides aux licenciés

Le recours aux subventions par les clubs soulève quelques difficultés, notamment la question de leurs pérennités d'une année sur l'autre. Il est vrai pour exemple, que la présence de sportif de haut-niveau dans un club, génère des appuis financiers supplémentaires. Les difficultés pour les dirigeants se posent au départ de ces sportifs et donc à la non continuité des aides. Si cette subvention perdurait, elle permettrait, entre autres au club, de continuer à proposer des activités à moindre coût et de développer de nouveaux projets.

Concernant les licenciés, on constate un recours non systématique aux **aides financières**, en partie parce qu'elles sont méconnues ou que les particuliers ne s'en sentent pas la cible. Schématiquement, trois entités ont été mentionnées par les enquêtés : la CAF pour les familles, le Comité d'Entreprise pour les salariés de

groupes importants, et la municipalité pour les personnes les moins aisées. Les dirigeants rencontrés ont affirmé communiquer sur les aides mises en place, orienter et appuyer au mieux les potentiels bénéficiaires dans leur démarche. Les clubs persistent donc dans la transmission de l'information et cela à chaque rentrée sportive. Une sensibilisation annuelle sur les aides au paiement des activités par les entités compétentes servirait autant les particuliers, pour bénéficier effectivement de ces aides, que les clubs dans leur rôle de relais permanent de l'information.

Vers une augmentation du coût du sport, en réponse à une demande croissante des licenciés pour une pratique « organisée »

Les contraintes sont rapportées entre autres, à une demande croissante, par les adhérents, de personnel encadrant formé, d'équipement renouvelé, d'une pratique organisée autour du licencié, etc. Le renforcement de la qualité de service semble donc nécessaire. Certains sports, comme le handball, tendent à se professionnaliser, cela induit un développement de plus en plus fort de l'emploi salarié et des ressources matérielles. Afin de poursuivre cette démarche qualité, les clubs abordent le licencié, a minima, comme un éventuel partenaire dans le développement de l'activité.



6 / Annexes : Focus sur les différents sports enquêtés

I/ Football et handball : des sports accessibles

Le Football

Le coût de la pratique licenciée reste abordable. Le prix moyen de la cotisation annuelle est estimé à 103 € par les sportifs interrogés au cours de l'enquête quantitative. Ce tarif est accessible en raison des caractéristiques intrinsèques du football : sport collectif nécessitant peu d'équipement, entraînement en extérieur, etc.

Le profil du footballeur : un homme jeune

Il s'agit d'un sport **très largement masculin**, du moins en proportion. Dans notre échantillon 88 % des footballeurs sont des hommes.

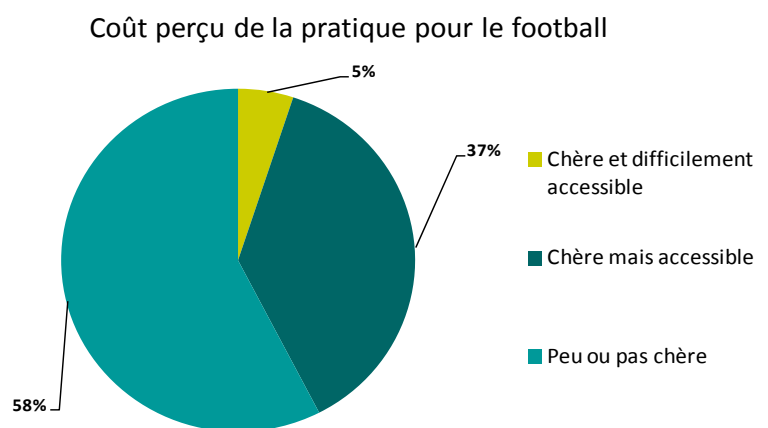
C'est un sport pratiqué en majorité par des enfants. Sa forte professionnalisation, notamment en Île-de-France, donne une teinte particulière à ces jeunes joueurs et à leurs ambitions. Beaucoup souhaitent gagner de l'argent avec le football, voire faire carrière dans cette discipline. La pratique n'est cependant pas désertée par les adultes. Dans l'échantillon, ils sont 23 % à avoir plus de 35 ans. **Le profil type du licencié footballeur serait le jeune adulte ayant pratiqué ce sport plus jeune et continuant aujourd'hui dans une optique de plaisir**, pour faire des matchs entre amis ou dans un championnat d'entreprises, permettant un engagement moindre.

Plus généralement, tous les profils établis dans ce rapport sont représentés, de « l'accro » au sport, au sportif dilettante, et ce parce que le football brasse un public très large.

Des arrangements possibles sur le coût

La question du coût comme frein à la pratique se pose de manière particulière pour le football. D'un côté, il s'agit d'un **sport objectivement bon marché, donc ne posant a priori pas de problèmes d'accès**. De fait, les adultes interrogés ont affirmé ne pas avoir de difficulté à payer leur cotisation. D'un autre côté, ce sport réunit de nombreux licenciés issus de milieux populaires, la question du coût peut se poser alors pour les jeunes joueurs, d'autant plus si les parents doivent financer l'activité de plusieurs enfants.

Ainsi, seuls 5 % des footballeurs interrogés ont déclaré que ce sport était cher et difficilement accessible. Et plus de la moitié de l'échantillon le trouve peu ou pas cher.



Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Les freins à la pratique encadrée sont davantage liés au fait que la demande est supérieure à l'offre dans beaucoup de clubs de football. Le climat, surtout en hiver, et le temps à accorder à la pratique sont des éléments qui peuvent également freiner l'investissement des licenciés.

En ce qui concerne les installations, le nombre reste très insuffisant par rapport au volume de pratiquants. Il est à noter que les terrains en pelouse obligent une certaine limite de pratique et à des fermetures

ponctuelles, car les sols s'abîment ; contrairement aux terrains synthétiques qui offrent une plus grande occupation. Ces sols sont onéreux, mais ils permettent aux adhérents une pratique moins restrictive dans le temps.

Le handball

Le handball présente des coûts et des caractéristiques proches de ceux du football, avec une notoriété plus faible.

Certains clubs rencontrés proposaient des tarifs annuels entre 50 et 80 €. **Le coût du matériel sportif est tout aussi faible** – il peut se résumer à une paire de baskets. Enfin, la dimension de sport collectif praticable dans un grand gymnase omnisport, rend également son coût peu onéreux par rapport aux infrastructures. En revanche, sa faible médiatisation rend difficile les rentrées d'argent annexes, comme le sponsoring ou les primes de match, qui permettent notamment aux clubs de fournir des équipements.

Les dernières années, on a eu quand même deux titres olympiques et trois - quatre titres mondiaux et européens... Ce qui est exceptionnel pour le sport collectif en France et il n'empêche qu'on a encore du mal à remplir les salles, on a du mal à attirer du monde à la télévision, on a du mal à attirer les partenaires financiers, etc. (Dirigeant, Handball)

Le handball est une discipline beaucoup moins professionnalisée que le football, et elle est essentiellement basée sur le bénévolat. Les dirigeants et les entraîneurs ne sont pas toujours payés, ni nécessairement formés à la gestion d'un club. Cependant, cette discipline est dans une phase de transition et tend à se professionnaliser davantage. Les ligues sont, en ce sens, dans une dynamique d'évolution de pratique, et travaillent au renforcement de leurs ressources humaines et matérielles.

Parallèlement à ça, depuis une dizaine d'années déjà, on se rend compte comment le handball se professionnalise [...] De plus en plus, l'entraîneur ça devient quelqu'un qui a aussi besoin de se former. Quand il y passe du temps, il cherche aussi des contreparties financières et donc tout ça fait que le coût de la pratique, à mon avis, augmente déjà et va aller forcément en augmentant ; c'est la force des choses, parce que sinon les clubs ne disposeraient pas de moyens suffisants pour faire face à une pratique de bon niveau. (Dirigeant, Handball)

Des sportifs jeunes « accros » au sport

Le handball est **un sport « jeune » à dominante masculine**. C'est une discipline très physique, qu'il est rare de pratiquer passé 40 ans.

Concernant les motivations des sportifs et leur rapport au handball, ils y sont davantage venus par hasard (à l'inverse du football) ; pour accompagner un ami, sur les conseils d'un professeur ou au détour d'un entraînement mixte football et handball. L'accroche avec la pratique se fait surtout sur le long terme. La faible médiatisation de ce sport explique en partie ce phénomène.

Le coût, un atout plus qu'un frein

Le coût du handball n'est pas un frein à la pratique des joueurs, au contraire, il est souvent décrit comme modéré par les licenciés, comme par les clubs. Ces derniers, très majoritairement associatifs, développent une politique très rassembleuse envers leur public et s'assurent de ne pas écarter de futurs adhérents en situation financière particulière ou difficile.

Finalement, **les véritables freins à la pratique** pour ce sport chez les adultes franciliens sont :

- **Sa grande sollicitation sur le plan physique,** qui pousse progressivement les adultes à abandonner cette discipline pour une autre plus adaptée.
- Les contraintes horaires, où s'ajoutent des difficultés d'accès aux infrastructures, qui réduisent encore le choix des créneaux utilisables et qui pèsent alors sur l'emploi du temps des sportifs. L'arrivée de discipline comme le Futsal, complique pareillement la réservation sur le long terme de créneaux horaires au sein des gymnases par les clubs.

II/ Le judo : une pratique très jeune

Un sport accessible proche des sports collectifs

Comme le football et le handball, **le judo se range du côté des sports accessibles** financièrement. Il reste cependant plus cher : le prix moyen d'une année se situe entre 150 et 350 €. **Les écarts de cotisation entre clubs peuvent être plus importants que dans le handball ou le football.**

Je trouve que payer 300 € par an pour un sport... ça me paraît pas excessivement cher. Surtout dans la mesure où l'on a quasiment que des professeurs diplômés. Et le coût du professeur diplômé est très cher finalement. (Dirigeant, Judo)

Les prix varient donc en fonction de l'emploi de professeur diplômé et en fonction des formules de cours proposées : cotisation pour un cours précis à un temps T ou pour une heure de cours à faire valoir le jour de son choix, formule illimitée, etc.

Le judo n'est pas un sport collectif mais fonctionne sur le même mode, via des cours en commun ; ce qui lui confère une dimension sociale importante, ne serait-ce que par les valeurs d'apprentissage du respect qu'il véhicule.

Des licenciés très jeunes

Les caractéristiques socioéconomiques des judokas semblent être assez diverses, ce sport brassant un large panel de population. Comme le football et le handball, il est **plus masculin** que féminin.

La principale caractéristique concernant les licenciés est très clairement leur jeune âge. **C'est un sport que l'on commence très tôt et que l'on arrête fréquemment, très tôt.** Selon un dirigeant interviewé, 70 % des licenciés auraient moins de 10 ans. Cela s'explique de différentes manières.

Les pratiquants adultes sont plus rares. Tout comme les sports collectifs, il est difficile de débiter le judo sur le tard et de trouver des partenaires de son niveau. **De ce fait, les adultes rencontrés étaient essentiellement judokas dans leur enfance et ont poursuivi ce sport dans une optique de loisir.** Ils sont souvent impliqués dans la transmission de la discipline aux plus jeunes, voire dans la vie du club.

Les autres limites sont liées aux horaires (le judo fonctionnant sur le principe des cours), et au risque de blessures liées au combat et aux chutes. Les clubs développent donc des disciplines catégorisées dans les arts martiaux (karaté, tai-chi-chuan), des pratiques « douces » qui conviennent davantage à un public moins jeune.

Le judo, c'est pas franchement un sport de vieux. Par contre, au karaté on a plus de personnes plus âgées, parce qu'il n'y pas de chute ni de chocs. [...] Ma femme en fait, elle aura 60 ans l'année prochaine. Il y en a même qui ont 70-75 ans. Et on a un prof qui a 78 ans vous voyez ! C'est plus du mouvement, des choses comme ça et quelqu'un de 70 ans peut sans problème le faire. On va plus faire des démonstrations, de l'entraînement, ils ne vont pas faire du combat c'est sûr. (Dirigeant, Judo)

Le coût, un frein secondaire à la pratique

Le coût ne semble pas constituer un frein important à la pratique du judo, et ce, pour les mêmes raisons que pour les sports précédents. La cotisation est raisonnable, l'équipement pareillement. Il n'est d'ailleurs pas rare que les clubs fournissent les kimonos aux plus jeunes. La même tolérance à l'égard des personnes ayant des difficultés de paiement se retrouve dans cette discipline (paiement en plusieurs fois, réduction dès le deuxième enfant, système de parrainage).

III/ Le tennis : un sport à la carte

Un coût très variable

Le coût annuel de la pratique du tennis est difficile à évaluer, et ce pour différentes raisons.

- D'une part **les écarts de prix entre les clubs peuvent être très importants**. Le standing perdure dans ce sport, considéré auparavant comme un sport réservé à une élite. Des clubs privés misant sur une haute qualité de services, côtoient de petits clubs locaux. Les prix peuvent ainsi aller du simple au triple pour le même type de prestations sur des territoires proches.
- D'autre part, **les manières de pratiquer le tennis sont plus variées que pour les sports collectifs** qui sont eux schématiquement structurés en entraînements collectifs et en matchs. Pour le tennis, il est possible de prendre des cours collectifs ou individuels et/ou de louer des terrains pour pratiquer avec son/ses partenaire(s) à des fréquences variables. Selon ces formules, les prix varieront grandement.

Les personnes interrogées ont estimé à 222 € en moyenne, le prix annuel de leur cotisation (sans la prise en compte de cours), soit un peu plus du double par rapport au football (103 €) et environ quatre fois moins que la cotisation annuelle pour le golf (883 €). Le tennis se classe donc dans les sports au coût intermédiaire. Pour le coût du matériel sportif, il se positionne à peu près sur les mêmes écarts par rapport au football et au golf, avec des dépenses estimées à 225 €.

Des adultes adeptes de la discipline

Comme beaucoup de sport, **le tennis est essentiellement masculin, mais de manière moins marquée que les sports précédents**. 34 % des licenciés tennis interrogés sont des femmes (contre seulement 18 % pour le football).

Concernant le niveau de revenus des adhérents, il est légèrement plus élevé que celui des joueurs de football sans que cela ne soit très significatif. Il touche un peu moins les classes populaires, sans pour autant se concentrer sur les plus aisées. **Le tennis serait un « sport de classes moyennes »**.

Contrairement aux trois sports précédents, il **n'est pas porté par de jeunes adhérents**. Si de nombreux enfants le pratiquent, ils ne représentent pas pour autant une part aussi significative que dans les sports précédents. Les adultes sont en nombre et tous les âges sont représentés. Il ne s'agit pas d'avoir le niveau requis pour faire partie d'une équipe, comme au sein d'un sport collectif, ainsi dans notre échantillon, 43 % des joueurs de tennis ont plus de 40 ans (ils ne sont que 11 % dans le football). Les clubs de tennis mènent ainsi des actions vers cette tranche de la population, en organisant au mieux la pratique autour de la formation notamment et en fonction des besoins de cette clientèle adulte.

Dans l'histoire du tennis, en fait on n'encadrait que la partie « formation des jeunes » et la partie « compétition officielle ». Aujourd'hui 80 % des gens qui abordent le tennis pour la première fois se considèrent comme débutants, peu ou prou, avec un besoin de formation. Donc ce secteur là, c'est le secteur qui s'est le plus développé ces 20 dernières années. Et ça concerne tous les âges, d'ado à 80 balais. (Dirigeant, Tennis)

De ce fait, **les joueurs de tennis peuvent avoir un profil de passionnés de la discipline comme de sportifs dilettantes**.

Le coût, un frein réel mais relatif

Comme cela a déjà été évoqué, prendre des cours dans cette discipline entraîne un coût supplémentaire. Le tennis n'est pas un sport d'équipe, c'est un sport individuel, donc il y a peu de sportifs sur le court, la location du terrain est donc plus élevée.

Et enfin, le niveau de formation des enseignants génère aussi des frais supplémentaires.

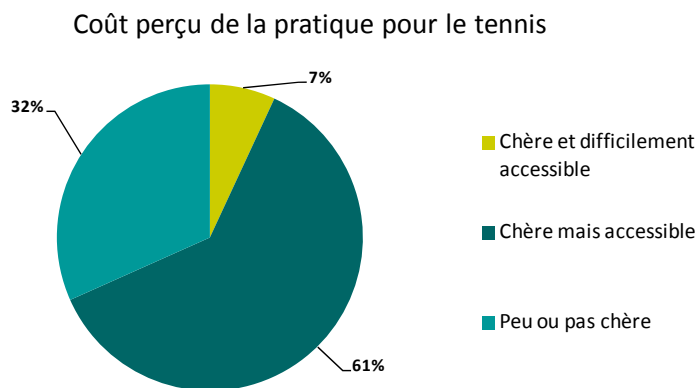
C'est cher par rapport au foot, aux sports d'équipe. C'est cher puisque vous êtes peu sur le terrain. C'est cher aussi parce que le niveau de formation des enseignants est haut au tennis, pratiquement tous les profs ont un brevet d'Etat, BE1 ou BE2. Faire du tennis, ça coûte 40 - 45 € de l'heure, tout compris pour un club moyen de 500 membres. (Dirigeant, Tennis).

Le coût de la pratique du tennis est en moyenne plus important que pour les sports précédents. Les pratiquants sont 38 % à le percevoir comme un frein (contre 22 % pour le football et 58 % pour le golf) ; qui se module selon la fréquence ou la manière de pratiquer.

Mais ce frein semble être assez relatif.

En effet, d'après l'étude quantitative, les enquêtés sont peu nombreux (moins que pour le golf) à avoir recours à des stratégies pour diminuer le coût de leur pratique, ou à faire des sacrifices.

Le coût du tennis est considéré comme peu accessible par 7 % des enquêtés – un pourcentage quasi identique au football (5 %). Ils sont en revanche plus nombreux à le trouver cher mais accessible.



Sources : DRJSCS Île-de-France - 2014

Le tennis présente des coûts variables selon la prestation recherchée :

- ◆ Les licenciés peuvent moduler leurs dépenses en fonction de leur pratique effective. En revanche, il reste important que la pratique soit organisée – c'est-à-dire avoir un partenaire adéquat, accéder à la formation et disposer des cours de tennis.

Et c'est pour ça que l'on a créé [...] (« la pratique organisée ») et la ligue forme des gens pour ça. Ils s'appellent les RPSO (responsable de la pratique sportive organisée) dont le boulot au-delà de l'encadrement des cours... s'occupe que les gens jouent au moins 20 fois par an, pour que la cotisation soit « rentable ». Qu'ils aient une place en cours et que l'on trouve deux partenaires. (Dirigeant, Tennis)

- ◆ Enfin, les licenciés de la discipline sont en moyenne plus aisés et plus âgés que les footballeurs. Ils ont donc davantage de moyens à concéder à cette pratique, davantage de revenus et/ou moins de charges qu'en début de vie active.

Un des enjeux les plus importants pour le tennis semble être de pouvoir permettre aux joueurs de pratiquer assez régulièrement (quelles que soient les conditions climatiques), avec un partenaire qui leur convient et à des horaires adaptés. La question de l'organisation de la pratique semble donc centrale dans ce sport individuel et à la carte. Dans cette optique, le poste de responsable de la pratique sportive organisée a émergé sur certains territoires. Cette compétence semble être intéressante à généraliser.

IV/ Le golf : entre a priori sur l'activité et coût effectif

Un coût variable

Comme au tennis, **les écarts de standing entre les clubs sont importants et les façons de pratiquer très diverses**. En effet, il existe des golfs municipaux, des golfs privés et des golfs gérés en délégation de service public ; mais aussi toute une série de tailles et de standings de clubs très différents, proposant des tarifs assez variés. Quant aux manières de pratiquer, elles sont aussi diverses, il est possible de prendre des cours individuels ou collectifs, de s'entraîner seul sur le practice, de faire des parcours etc. Ces activités entraînent des formules de prix différentes.

La tarification prend en compte de nombreux paramètres connexes, comme le moment de la pratique (les parcours peuvent être plus chers les week-ends que la semaine), ou le profil de la personne (il existe des tarifs pour les femmes ou pour les couples, etc.). Les enquêtés interrogés ont estimé le coût de la cotisation annuelle à une moyenne de 883 €, soit quatre fois plus que le tennis et près de neuf fois plus que le football. A cela s'ajoutent l'équipement et les coûts annexes (comme les déplacements), qui sont eux aussi plus élevés que pour les deux sports évoqués précédemment.

Un sport qui essaie de se démocratiser

Le golf a la réputation d'être un sport « cher » et à l'attention des séniors.

On a beaucoup de retraités, c'est un sport qu'on peut faire un peu tard, [...] souvent des tennismans comme moi qui ont mal aux genoux. (Dirigeant, Golf)

De fait, **il touche effectivement un public en moyenne plus aisé et plus âgé** que le football ou le tennis. C'est un sport qui compte beaucoup plus d'adultes que d'enfants. Ces derniers sont assez rares en proportion, des actions sont donc développées pour les mener vers cette pratique.

Quant aux revenus des pratiquants golf, ils sont aussi plus élevés que ceux du football, voire du tennis. 21 % de l'échantillon touchent plus de 6 000 € mensuels contre respectivement 3 % et 15 % pour le football et le tennis. Ils sont la moitié à toucher entre 3 000 et 6 000 € de revenus mensuels (contre environ 40 % pour le football et le tennis)

Enfin, le golf est un sport plus féminisé que les précédents, avec dans l'échantillon étudié, 44 % de golfeuses. Elles pratiquent le golf seules ou en couple. Les actions de communication des clubs pour ce public, sont également importantes.

Ces moyennes d'âge et de revenus supérieurs s'expliquent en partie par le coût objectivement plus élevé de cette pratique, mais aussi par le temps qu'il faut lui accorder. Faire un parcours prend plusieurs heures, voire une demi-journée pour un parcours de 18 trous. A cela s'ajoute le temps pour se rendre au club, puisque beaucoup sont en dehors des centres urbains. Il faut donc être disponible, ce qui est davantage le cas pour les seniors que pour les jeunes couples par exemple.

De part sa durée, en termes de temps de jeu et sa dimension *outdoor*, le golf s'envisage souvent comme un moment de « sport détente ». Beaucoup d'enquêtés affirment faire du golf pour y retrouver des amis, boire un verre, passer une journée au vert, voire passer des vacances sur ce thème. Dans ce sens, **le joueur de golf type correspond à l'adepte du sport non professionnel.**

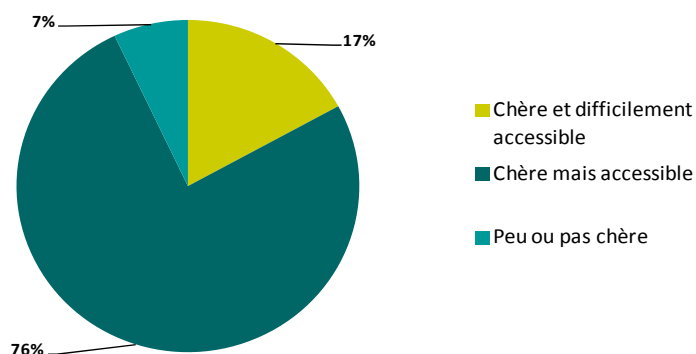
Il faut bien comprendre aussi que le golf, enfin, tel que nous on l'a vécu, tel qu'on essaie de le faire vivre c'est aussi une philosophie, c'est une pratique environnementale. On est dans un lieu. (Dirigeant, Golf)

L'image véhiculée par le golf constitue en elle-même un frein à la pratique. Un certain nombre de dirigeants avancent une représentation faussée de l'activité, qui bride en partie l'inscription de nouveaux adhérents dans ce sport.

Les freins à la pratique, c'est une méconnaissance de l'activité et un a priori sur l'activité, une image qui n'est pas très bonne et qu'on n'arrive pas à faire changer ou difficilement. Les gens supposent que c'est très cher donc ce n'est même pas la peine d'y aller. Et puis après ça et bien il y a un coût évidemment minimum mais ce n'est pas le frein principal. Je ne pense pas. (Dirigeant, Golf)

De fait, les golfeurs étant sensiblement plus aisés que la moyenne des pratiquants des autres sports, ce coût pèse relativement moins fort sur eux. Parmi les enquêtés, **17 % trouvent cette pratique chère et difficilement accessible** (contre seulement 5 % et 7 % pour le football et le tennis). Ils sont encore 76 % à trouver cette pratique chère mais accessible.

Coût perçu de la pratique pour le golf



Les personnes pratiquant le golf sont **58 % à trouver que le coût est un frein à la pratique**. Malgré cela, les discours des licenciés tendent à justifier ce prix. Ils sont conscients des frais pesant sur les clubs et ramènent souvent le montant d'un parcours au temps passé sur celui-ci. Le coût du golf n'est d'ailleurs pas le seul obstacle : le temps à y consacrer, l'éloignement géographique de beaucoup de clubs, les conditions climatiques, etc. sont autant de freins qui s'ajoutent à celui du coût.

Les spécificités de ce sport se prêtent à une certaine volatilité des golfeurs, qui lorsque les clubs sont mutualisés, peuvent aller de clubs en clubs pour varier les parcours. La tendance au regroupement des structures golfiques est donc une solution à considérer pour diminuer les coûts et donner un accès plus large aux pratiquants.

V/ L'équitation : un sport « passion »

Des écarts de prix considérables

L'équitation est sans doute **le sport où les écarts de prix sont les plus importants**. Ils varient selon les types de centres équestres, les types de prestations recherchées et surtout si l'on possède ou non son propre cheval. Il y a autant de formules que de clubs.

Rares sont les centres équestres associatifs ; ce sont majoritairement des entreprises commerciales privées. Les types de prestations varient aussi énormément : équitation classique, équitation western, activités de compétition, saut d'obstacle, voltige équestre, dressage etc. **Le cheval est un support pour des activités très diverses, aux rythmes et aux coûts très variés**. Il y a effectivement un coût moyen de la pratique mais il n'a pas réellement de sens.

C'est enfin l'animal qui structure le coût de la pratique pour un individu. Le prix de la licence est raisonnable et l'équipement abordable, s'il est réduit au minimum (hormis les bottes, le matériel peut être prêté par le club). Les cours collectifs coûtent en moyenne une vingtaine d'euros de l'heure. En revanche **la possession de son propre cheval fait une différence considérable au niveau du coût, d'autant plus si l'on fait de la compétition**. Pour beaucoup de cavaliers, un cheval est difficile à assumer financièrement. Le montant de la pension (hébergement, nourriture, soins, etc.) est de plusieurs centaines d'euros par mois. La présence centrale du cheval structure le coût de la pratique. C'est un animal qui reste cher à entretenir, qui demande de l'espace, ce qui suppose souvent un éloignement des centres urbains, et enfin, qui se monte majoritairement en extérieur, ce qui implique que les conditions de pratiques sont tributaires du climat.

Un sport de passionnés

Les formes très variées de pratique de l'équitation font que **ses pratiquants ont des profils très différents en termes de genre, d'âge, et de classes sociales**. Au global, la typologie des cavaliers est assez différente des autres sports étudiés.

◆ C'est premièrement le seul sport à être **plus largement féminin que masculin**. A ce jour, rien n'explique réellement cet engouement des femmes, pour cette discipline. Il est toutefois avancé que l'équitation étant un sport mixte (femmes et hommes sont mélangés lors des concours), c'est l'aptitude du cavalier à gérer sa monture, qui détermine sa réussite aux compétitions et non pas sa force physique.

◆ C'est un sport **pratiqué par les enfants comme les adultes**, notamment en raison de la grande diversité de sous-disciplines existantes, qui peuvent toucher toutes les générations.

C'est un sport qui peut revenir assez cher, pratiqué **en majorité par les personnes des classes moyennes et supérieures**.

Franchement on a vraiment beaucoup de personnes qui gagnent bien leur vie : des avocats, ingénieurs, chercheurs... banquiers... On a rarement des personnes qui travaillent à McDo par exemple. On a beaucoup de policiers... des personnes qui sont, économiquement, plutôt stables. (Dirigeant, Equitation)

◆ Et c'est enfin un sport « passion » où un lien particulier se développe avec le cheval. La discipline attire en ce sens beaucoup les enfants et notamment les jeunes filles, dont la plupart poursuivent la pratique malgré son coût important.

De fait, les cavaliers rencontrés ont souvent commencé l'équitation très jeune et ont développé une passion pour celle-ci. Certains sont par ailleurs, amenés à faire beaucoup de sacrifices (loisir, vacances, etc.) pour continuer. **Le profil type du cavalier est celui du passionné de sa discipline.**

Le coût de la pratique : une contrainte parfois pesante à long terme

Le coût de l'équitation peut constituer une contrainte, d'autant plus que les individus ne considèrent pas le tarif comme seul critère de sélection du centre équestre. Le traitement des animaux est observé, l'espace dédié, le confort, l'hygiène... Et **à cela s'ajoutent d'autres contraintes comme la distance**, car les centres équestres d'ampleur plus importante se trouvent souvent hors centre urbain.

Le coût le plus important revient à la personne propriétaire de son cheval, en raison des dépenses élevées et parfois non prévisibles (prix de la pension, soins vétérinaires, ferrage du cheval, vaccins, etc.). Autre difficulté, la disponibilité : un cheval doit être monté et sorti régulièrement, délivrer du temps plusieurs fois par semaine s'avère compliqué pour une personne active dans sa vie professionnelle et personnelle.

Il faut savoir que c'est vraiment un choix de vie, [...] c'est un engagement vis-à-vis de l'animal. On a des responsabilités financières vis-à-vis de ce cheval. Derrière, ça veut dire qu'il faut se libérer quand on est propriétaire de son cheval, un peu tous les jours ¼ d'heures, 1 heure pour venir s'en occuper. C'est un véritable engagement. (Dirigeant, Equitation)

L'équitation est donc une discipline « passion » exigeante, doublée de contraintes. Les cavaliers sont nombreux à tenter diverses solutions pour poursuivre la pratique : partager une pension ou une demi-pension, rogner sur les loisirs, les vacances, déménager vers le site de pratique, aménager leurs horaires, etc.

Réalisation

Catherine CRETINOIR

Caroline JEAN-DAVIN

Ce travail a été réalisé avec l'appui du cabinet ETEICOS (www.eteicos.fr)



Directeur de la rédaction

Christophe BERNARD

Responsable de la Mission d'observation d'appui au contrôle

Directeur de publication

Pascal FLORENTIN

Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France

Conception graphique : DRJSCS Île-de-France



Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France

6/8 rue Eugène Oudiné – CS 81360 – 75634 Paris cedex 13

Tel : 01 40 77 55 00 / DRJSCS75@drjscs.gouv.fr

www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr